



# Retrouver nos voix : Expériences vécues de la traite de personnes

Préparé par Taylor Howarth, travailleuse sociale autorisée,  
au nom de Voice Found pour le ministère de la Justice du Canada

**Voice Found.**

**Janvier 2023**

*Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs  
et ne représentent pas nécessairement celles du  
ministère de la Justice du Canada.*

**Also available in English**

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On vous demande :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite du ministère de la Justice du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère de la Justice du Canada par l'intermédiaire de son site : [www.justice.gc.ca](http://www.justice.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2023

Retrouver nos voix: Expériences vécues de la traite de personnes

J4-137/2023F-PDF

978-0-660-48549-2

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	5
Contexte .....	7
Qu'entend-on par traite de personnes?.....	7
Méthodes .....	8
Approche tenant compte des traumatismes .....	8
Questions relatives à la recherche .....	8
Constatations.....	9
Première partie : Caractéristiques de l'échantillon.....	9
Données démographiques .....	9
Genre, ethnicité et identité raciale .....	9
Données démographiques spécifiques à la traite de personnes .....	9
Principales conclusions.....	10
Deuxième partie : Début de la traite de personnes .....	10
Nature de la relation avec le premier trafiquant et entrée à la traite de personnes .....	11
Influences positives pendant l'exploitation .....	12
Difficultés, obstacles et influences négatives pendant l'exploitation .....	13
Principales conclusions.....	14
Troisième partie : Pendant la traite et sortie de la traite de personnes .....	14
Les auteurs de violences.....	15
Travailler avec d'autres personnes pour fournir des services sexuels .....	15
L'aide à la sortie et la sortie de l'exploitation comme choix.....	15
L'accès au soutien.....	16
Les services les plus utiles .....	16
Les services les moins utiles .....	17
Connaissance des services offerts avant leur affranchissement.....	17
Services qui auraient été utiles, mais qui n'étaient pas offerts .....	17
Principales conclusions.....	18
Quatrième partie : Après s'être affranchies de la traite de personnes.....	18
Influences positives actuelles .....	18
Difficultés, obstacles et influences négatives actuels et les plus importants .....	19
Les soutiens les plus utiles depuis l'affranchissement.....	20
Travail du sexe consensuel et circonstanciel après l'affranchissement.....	20
Principales conclusions.....	21
Cinquième partie : Les mots des survivantes .....	21

Discussion .....	24
Les mineurs risquent davantage d'être victimes de la traite de personnes .....	24
La traite de personnes n'a pas de cause unique, mais un milieu familial instable ou négatif en constitue un facteur commun .....	24
Des soins inspirés de l'expérience vécue et qui tiennent compte des traumatismes sont des soutiens essentiels pour les survivantes de la traite de personnes.....	25
Le stress financier exerce une pression importante dans la vie des survivantes quand elles s'en sont sorties, et peut les conduire à redevenir des travailleuses sexuelles et à s'exposer à une réexploitation .....	26
Conclusion .....	26
Références.....	27
Annexe A : Questions d'entrevue.....	28
Première partie : Caractéristiques de l'échantillon.....	28
Deuxième partie : Début de la traite de personnes .....	28
Troisième partie : Pendant la traite et sortie de la traite de personnes.....	28
Quatrième partie : Après s'être affranchies de la traite de personnes.....	28
Cinquième partie : Les mots des survivantes .....	29
Annexe B : Les mots des survivantes.....	29
Annex C : Données démographiques .....	33
Tableau 1 : L'âge des participantes à l'étude au début de la traite de personnes.....	33
Tableau 2 : Nombre de trafiquants selon les participantes à l'étude .....	33
Tableau 3 : Nombre de fois les participantes à l'étude ont été victimes de la traite de personnes.....	33
Tableau 4 : Nombre de tentatives de quitter la traite de personnes avant leur affranchissement .....	34
Tableau 5 : Nombre d'années que les participantes à l'étude ont été victimes de la traite de personnes..	34
Tableau 6 : Nombre de participantes à l'étude qui se sont affranchies de la traite de personnes avec ou sans soutien.....	34
Tableau 7 : L'âge des participantes à l'étude la première fois qu'elles ont eu accès à un soutien .....	35
Tableau 8 : Nombre d'années les participantes à l'étude ont eu accès ou ont accédé au soutien .....	35

## RÉSUMÉ

Voice Found est un organisme de bienfaisance enregistré s'adressant aux personnes qui risquent d'être, qui ont été, ou qui sont victimes de la traite de personnes à des fins sexuelles ou d'exploitation par le travail<sup>1</sup>. Dans cette étude, seules des victimes de la traite de personnes ont été considérées, afin de jeter un éclairage sur leur situation lors de l'entrée en exploitation, pendant la période d'exploitation et à leur affranchissement de ce phénomène, ainsi que de leur vie après réinsertion.

### Méthodes

Vingt-deux (22) participantes, dont deux (2) professionnelles travaillant dans le domaine de la lutte contre la traite de personnes et vingt (20) clientes de Voice Found, ont été invitées dans le cadre de cette étude par la directrice et chercheuse principale de Voice Found à participer, en tant que spécialistes du sujet, à des entretiens qualitatifs semi-directifs.

### Première partie : Caractéristiques de l'échantillon

Les participantes comptent vingt-et-une (21) femmes et une (1) femme transgenre. La majorité des participantes ont été victimes de la traite de personnes pour la première fois entre treize (13) et dix-huit (18) ans, ont subi ce phénomène à plusieurs reprises, et toutes sauf une ont mentionné plusieurs tentatives de sortie. Lorsqu'elles ont réussi à s'en affranchir, la moitié des participantes ont déclaré l'avoir fait par elles-mêmes, sans soutien.

### Deuxième partie : Début de la traite de personnes

De nombreuses participantes font état d'un entrelacement de plusieurs facteurs – environnement familial difficile, relations négatives ou mauvaises avec la famille et un manque d'appui social positif, le tout entraînant une vulnérabilité extrême. Un peu moins de la moitié des participantes témoignent de l'absence de tout élément positif dans leur vie au moment où elles ont été exploitées. Les trafiquants, qu'ils se fassent passer pour des petits amis, des amis, des étrangers, des trafiquants de drogue ou des connaissances, exploitent cette vulnérabilité en promettant à leurs victimes une vie meilleure, de l'argent facilement gagné ou une vie de luxe, pour s'emparer en réalité de leurs moyens de subsistance.

### Troisième partie : Pendant la traite et sortie de la traite de personnes

Toutes les participantes ont subi des violences, de trafiquants comme de clients; et la majorité d'entre elles ont indiqué avoir été forcées de fournir des services sexuels avec une autre personne. Plusieurs participantes ont pu choisir de travailler pour quelqu'un d'autre, ce que quelques-unes ont fait pour des raisons de sécurité. Certaines participantes ont bénéficié de l'aide d'une unité de police de lutte contre la traite de personnes lors de leur exploitation, mais la majorité d'entre elles n'avaient pas connaissance de la possibilité d'un quelconque appui. Lorsqu'on les interroge sur l'appui le plus utile, les participantes citent : la prise en charge psychosociale par des personnes ayant une histoire personnelle analogue, le soutien par les pairs, la thérapie et les soins médicaux tenant compte des traumatismes vécus.

---

<sup>1</sup> Les personnes vulnérables désignent notamment les jeunes ayant une expérience en lien avec le système de protection de l'enfance, la pauvreté et le commerce du sexe (à la fois consentie et circonstancielle), parmi de nombreux autres facteurs.

## Quatrième partie : Après s'être affranchies de la traite de personnes

À ce jour, les influences positives les plus courantes restent la famille et les amis ainsi que des relations sociales saines. Plus particulièrement, les participantes ont désigné l'accompagnement spécialisé pour les victimes de la traite, la thérapie et le soutien par l'expérience analogue vécue<sup>2</sup> comme les appuis les plus utiles reçus depuis leur affranchissement de l'exploitation. La majorité des participantes ont toutefois indiqué qu'elles s'étaient livrées à des activités sexuelles consenties après leur sortie, et deux (2) ont indiqué avoir un « bienfaiteur<sup>3</sup> ». Pour surmonter leurs difficultés financières actuelles, plus d'un quart des participantes ont déclaré avoir envisagé de se remettre au travail du sexe de manière indépendante en raison de questions d'argent.

## Cinquième partie : Les mots des survivantes

On a demandé aux participantes le message qu'elles feraient passer à nos élus s'il leur était possible de s'adresser directement à ces personnes. De nombreuses participantes ont mentionné le manque d'éducation, de sensibilisation et de prévention face à la traite de personnes, en particulier pour les jeunes en situation de vulnérabilité. Nombre d'entre elles ont déclaré que l'aide sociale et financière disponible n'était pas suffisante pour favoriser efficacement le bien-être des victimes à court ou à long terme, ceci ne faisant qu'aggraver le traumatisme vécu. Les participantes ont également mentionné la nécessité de protéger et de soutenir les travailleurs du sexe.

## Analyse et conclusion

Ce rapport se conclut par une synthèse des résultats, assortie d'une réflexion sur leur portée.

- **Tout d'abord, cette étude révèle que les personnes les plus exposées au risque de la traite de personnes sont les mineurs.** Il apparaît que les trafiquants tirent profit de la vulnérabilité des mineurs, s'attaquant à des personnes qui n'ont pas de liens émotionnels et sociaux positifs avec leur famille ni en d'autres relations sociales.
- **Deuxièmement, sans pouvoir identifier de cause unique à la traite de personnes, une vie familiale instable ou négative demeure un facteur causal commun.** Les réponses des participantes révèlent qu'aucune d'entre elles n'a grandi dans un milieu harmonieux et bienveillant leur permettant de développer les qualités d'une personne saine et équilibrée.
- **Troisièmement, des soins inspirés de l'expérience vécue et tenant compte des traumatismes sont des appuis essentiels pour les survivants de la traite de personnes.** Les survivantes ont répété tout au long de l'étude que les meilleurs soins dont elles avaient pu bénéficier avaient été prodigués par un personnel sensibilisé aux traumatismes et, en particulier, par un personnel ayant eu cette expérience de la traite de personnes.
- **Enfin, le stress financier exerce une pression importante dans la vie des survivantes une fois affranchis, et peut les conduire à reprendre le travail du sexe et à s'exposer à une réexploitation.** Les difficultés les plus courantes et les plus importantes auxquelles se confrontent actuellement les participantes sont : savoir faire face aux problèmes de santé mentale, savoir se construire une amitié ou des relations saines, composer avec des ressources financières restreintes et gérer les effets du traumatisme.

---

<sup>2</sup> Travailleur social anciennement victime de la traite qui accompagne d'autres victimes de la traite de personnes.

<sup>3</sup> Un bienfaiteur, dans ce contexte, est un homme d'âge mûr qui entretient financièrement une personne en échange de temps passé avec lui. Il peut s'agir de repas passés ensemble ou de l'accompagner à des événements, mais il s'agit fondamentalement d'une relation de dépendance financière. Ces relations peuvent inclure des faveurs sexuelles et la fréquence des rencontres peut y être réglée selon des paramètres précis. Certaines de ces relations sont régies par des règles très précises concernant le montant et la fréquence de la rémunération par le bienfaiteur; une rémunération qui peut se faire en espèces ou sous forme de cadeaux.

## CONTEXTE

Le ministère de la Justice du Canada a conclu un contrat de recherche communautaire afin de mieux comprendre la situation des personnes impliquées dans le commerce du sexe. L'ancien projet de loi C-36 entré en vigueur en 2014 – à savoir la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, également connue sous le nom de modèle ou d'approche « nordique » – vise les personnes qui achètent des services sexuels et les tierces parties qui profitent des services sexuels d'autrui. Cette loi a décriminalisé les prestataires de services sexuels, en les considérant comme ayant besoin d'un soutien et non d'une punition (Ministère de la Justice Canada, 2014). Cette distinction importante étant au cœur de cette approche, l'initiative des Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP) a été créée pour aider les prestataires de services sexuels à sortir de le commerce du sexe. Ce programme a reçu un financement pluriannuel de 2015-2016 à 2020-2021.

L'un des principaux aspects de cette initiative consistait à fournir des fonds à des organismes du secteur à but non lucratif pour aider les personnes qui se livrent au travail du sexe à bénéficier de services intégrés, comme le logement, les soins de santé, la thérapie, le traitement des dépendances, la réunification familiale et les programmes de préparation à la vie active. La publication de 2022 intitulée *Examen du programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP)* (Badets et Wichmann, 2022) était basée sur des données recueillies par les treize (13) organismes qui fournissaient des services de soutien. Ces données comprenaient des données démographiques de base, les services utilisés et certains résultats. Bien que le rapport renferme quelques informations sur les personnes qui cherchent un soutien auprès de ces organismes, il manque des données qualitatives sur la vie des prestataires de services sexuels.

Voice Found est l'un des treize (13) organismes qui ont reçu un financement dans le cadre de l'initiative des MLCP. Cet organisme de bienfaisance a pour mandat de fournir des services aux personnes qui risquent d'être, qui ont été ou qui sont victimes de la traite de personnes. Il peut aussi bien s'agir de victimes de la traite à des fins sexuelles que de la traite à des fins de travail, mais dans le cadre de cette étude, seules les victimes de la traite à des fins sexuelles ont été prises en compte.

Les données que Voice Found a recueillies permettent de mieux comprendre la vie de ses clients au moment où ils ont été victimes de la traite, pendant qu'ils en étaient victimes, lorsqu'ils s'en sont sortis, et ce qui les a aidés ou aurait pu les aider à traverser cette période. L'objectif de ce projet était de brosser un portrait plus complet de la *raison* qui pousse les gens à se livrer à la traite de personnes et à s'en sortir, ainsi que de la *manière* dont ils le font.

### Qu'entend-on par traite de personnes?

Malgré les similitudes entre le travail du sexe consensuel et la traite de personnes à des fins sexuelles, il existe une distinction claire entre les deux. La traite de personnes comporte trois aspects : l'acte, les moyens et le but (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, n.d.).

Un trafiquant doit recruter, transporter, transférer, héberger, dissimuler ou recevoir une personne en utilisant un ou plusieurs des moyens suivants à des fins d'exploitation (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, n.d., Sécurité publique Canada, 2019) :

- Menace ou emploi de la force
- Coercition
- Fraude
- Tromperie
- Abus d'une position d'autorité
- Octroi de paiements ou d'avantages

- Enlèvement

Il existe de nombreux types de traite de personnes, mais dans le cadre de cette recherche, nous mettrons l'accent sur la traite à des fins sexuelles (ci-après appelée la traite de personnes).

## MÉTHODES

Ce rapport est basé sur vingt-deux (22) entretiens qualitatifs semi-structurés menés en 2022 avec des clients actuels et passés de Voice Found, ainsi qu'avec deux (2) professionnels de la lutte contre la traite de personnes qui en ont été victimes. Les questions de recherche ont été élaborées par la directrice du service de lutte contre la traite de personnes de Voice Found, l'enquêtrice principale de l'organisme pour cette recherche.

Ce protocole a été examiné par le Comité d'examen de la recherche de la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada. Après cet examen, les chercheurs de Voice Found et les représentants du ministère de la Justice du Canada ont rencontré la D<sup>re</sup> Lorraine Ferris (Ferris Consulting) pour discuter des aspects éthiques entourant l'étude. La D<sup>re</sup> Ferris possède une vaste expérience dans le domaine de la recherche, notamment en ce qui concerne l'intégrité de la recherche, l'éthique et la responsabilité en matière de publication, et donne régulièrement des séminaires sur ces sujets. Elle a examiné la proposition du projet, le guide d'entretien, le protocole d'éthique et le formulaire de consentement des participantes et a apporté sa contribution aux aspects éthiques de l'étude. Cela a permis de prendre des mesures supplémentaires pour garantir le bien-être des gens qui ont participé à la recherche.

### Approche tenant compte des traumatismes

La directrice de la lutte contre la traite de personnes, qui fournit un accompagnement principal et continu en tant que gestionnaire de cas de lutte contre la traite de personnes de Voice Found et en tant que paire aidante ayant une expérience vécue, a choisi les participantes en fonction de leur disponibilité, de leur volonté et de leur capacité à discuter des détails de leur passé lié à la traite de personnes. Elle a fait preuve de discrétion et de discernement dans la sélection des participantes, notamment pour savoir si un client est en proie à une dépendance active, s'il a récemment traversé une crise (personnelle ou liée à la traite), s'il s'est montré ouvert et disposé à parler de ses expériences passées et s'il est capable de maintenir une distance saine entre lui-même et ses expériences afin de ne pas être traumatisé une nouvelle fois. Par ailleurs, elle a adopté autant de mesures d'adaptation que possible pour assurer la sécurité et la stabilité de ces clients tout au long de ce processus. Par exemple, le moment de l'entretien, les moyens utilisés (en personne, par téléphone ou par conférence téléphonique), le lieu d'une rencontre en personne et la durée de l'entretien ont fait l'objet d'une certaine souplesse, le processus d'entretien étant parfois réparti sur plusieurs séances afin de garantir la sécurité mentale et émotionnelle. Nous tenons à indiquer que certains clients invités à participer à cette étude ont refusé de le faire.

Les personnes interrogées ont été invitées à participer en tant qu'experts en la matière et ont reçu des honoraires pour leur participation. Toute information permettant d'identifier les clients a été retranchée des données recueillies au cours des entretiens afin de respecter leur vie privée.

### Questions relatives à la recherche

La Division de la recherche et de la statistique a proposé neuf (9) questions de recherche et qui ont été adaptées à l'expérience vécue par les survivantes de la traite de personnes afin de garantir l'exactitude des données recueillies (annexe A). Les questions comprennent des données démographiques et suivent la chronologie de la victime, du début de la traite jusqu'au moment où elle s'en est sortie, et après. On y trouve

également une section dans laquelle les survivantes ont eu la possibilité de faire part d'autres observations directement au ministère de la Justice du Canada (les témoignages complets se trouvent à l'annexe B).

## CONSTATATIONS

### Première partie : Caractéristiques de l'échantillon

#### Données démographiques

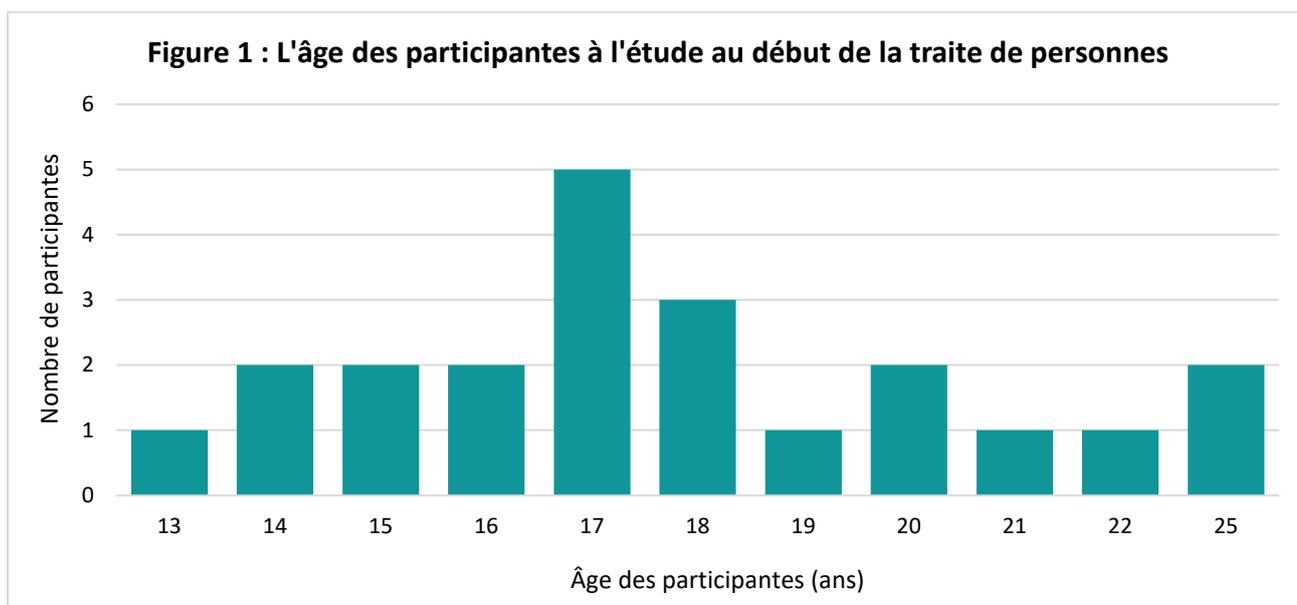
La majorité des participantes interrogées ont reçu ou reçoivent un soutien de la part de Voice Found, et deux (2) d'entre elles travaillent en tant que défenseuses des intérêts des survivants dans ce secteur. L'ensemble des données démographiques recueillies dans le cadre de cette étude se trouvent à l'annexe C.

#### Genre, ethnicité et identité raciale

Les participantes ont été invitées à se présenter en utilisant la langue qu'ils préfèrent pour exprimer leur genre et leur identité ethnique et/ou raciale. Voice Found vient en aide à des clients de tous sexes, mais les hommes qui sont victimes de la traite sont moins susceptibles de demander de l'aide. Cette étude comprend vingt-et-une (21) femmes et une (1) femme transgenre. Les trois quarts des participantes se sont identifiées comme blanches et ont inclus les termes suivants : « Française/Croate », « Canadienne française » et « Canadienne ». L'étude a porté sur six (6) personnes racialisées, dont deux (2) se sont identifiées comme « blanches et autochtones », et les quatre (4) autres comme hispaniques, autochtones, marocaines ou mongoles.

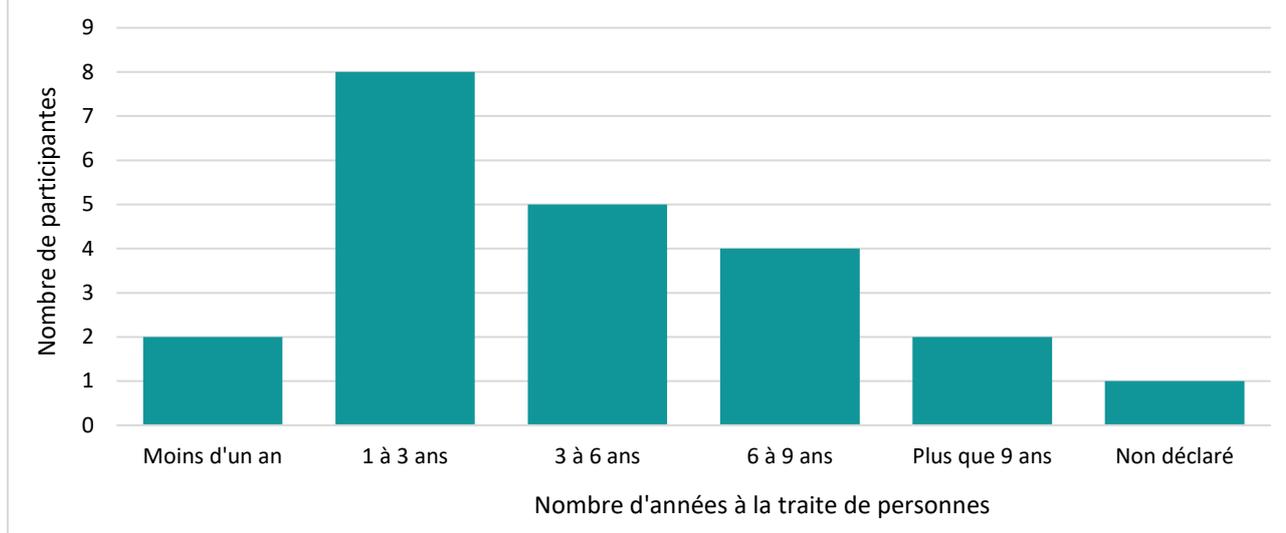
#### Données démographiques spécifiques à la traite de personnes

L'âge des participantes au moment où ils ont été victimes de la traite de personnes était compris entre 13 et 25 ans, et la plupart d'entre eux avaient 17 ou 18 ans la première fois qu'ils en ont été victimes (figure 1).



Le nombre de trafiquants dont les participantes ont été victimes est compris entre 1 et 12, mais la moyenne est de 4. La durée de la traite de personnes varie de 3 mois à 14 ans, et la plupart des participantes ont été victimes de la traite pendant 1 à 3 ans (figure 2).

**Figure 2 : Le nombre d'années que les participantes à l'étude ont été victimes de la traite de personnes**



Le nombre de fois où les participantes ont été victimes de la traite de personnes se situe entre une à 12 fois et la plupart des participantes ont été victimes de la traite environ 4 fois. Le nombre de fois où les participantes ont tenté de se sortir de la traite de personnes avant d'y parvenir allait de zéro (0) à plus de cent (100+) tentatives. La moitié des participantes ont indiqué avoir fait « plus de cinq tentatives » pour se sortir de la traite de personnes.

Un nombre égal de participantes ont reçu ou non de l'aide pour se sortir de la traite de personnes, dont onze (11) ont indiqué qu'ils avaient reçu de l'aide et onze (11) ont indiqué qu'ils s'en étaient sortis par eux-mêmes. Les participantes ont reçu, ou reçoivent actuellement, une aide pendant un (1) mois à sept (7) ans, soit en moyenne 3,5 ans. Une (1) participante n'a pas donné de réponse. Les participantes peuvent ou non avoir commencé à recevoir un soutien alors qu'ils étaient encore victimes de la traite de personnes.

### Principales conclusions

La vulnérabilité de cette population précise est mise en évidence par le fait que la majorité des participantes ont été victimes de la traite à un jeune âge et plus d'une fois. Cela suggère que ces personnes n'ont pas reçu le soutien, le traitement ou les soins nécessaires pour éviter qu'elles ne soient à nouveau exploitées ou pour guérir des traumatismes subis avant et pendant leur exploitation.

### Deuxième partie : Début de la traite de personnes

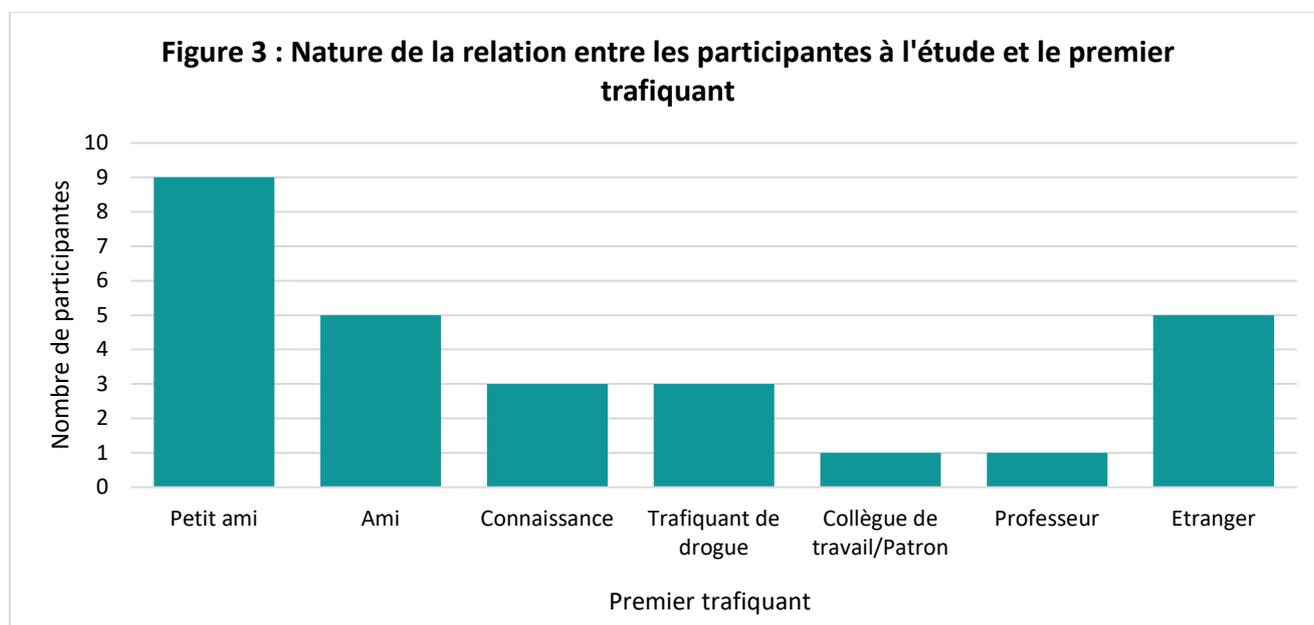
Cette partie donne un aperçu de la vie des survivantes au moment où ils ont commencé à être victimes de la traite de personnes. On a invité les participantes à décrire la nature de leur relation avec leur trafiquant, la manière dont elles se sont retrouvées dans cette situation, ainsi que les influences positives et les défis, les obstacles et les influences négatives dans leur vie au moment où ils ont été victimes de la traite. Il convient de noter que certaines participantes qui ont été victimes de la traite de personnes plus d'une fois ont décrit les différentes relations qu'elles entretenaient avec chaque trafiquant, de sorte que le nombre de réponses est supérieur à vingt-deux (22).

Les participantes ont expliqué le caractère unique de chaque cas de traite de personnes. Il n’y a pas deux histoires identiques. Cependant, elles se ressemblent beaucoup, notamment en ce qui concerne la vulnérabilité de ces femmes lorsqu’elles ont été victimes de la traite de personnes pour la première fois – souvent lorsqu’elles étaient mineures – et la manière dont les trafiquants ont exploité cette vulnérabilité. La tromperie et la coercition sont les tactiques les plus courantes utilisées par les trafiquants pour recruter leurs victimes.

De nombreuses participantes décrivent une panoplie de difficultés, d’obstacles et d’influences négatives pour expliquer ce qui les a menées à être victimisées. Le facteur de risque le plus courant est une vie familiale instable ou négative, suivie par des relations sociales négatives. Toutefois, bon nombre des autres facteurs décrits par les survivantes semblent également découler d’une vie familiale instable ou négative.

### Nature de la relation avec le premier trafiquant et entrée à la traite de personnes

Les participantes ont décrit des relations variées avec leurs trafiquants : petit ami, ami, connaissance, trafiquant de drogue ou étranger. Malgré ces différences dans la nature de la relation, la plupart des trafiquants ont utilisé des moyens similaires pour inciter la participante à entrer dans le système de la traite de personnes; la tromperie et la coercition. Ces survivantes ont raconté que leur petit ami, un ami, un trafiquant de drogue, une connaissance ou un étranger leur avait promis une vie meilleure, de l’argent ou un style de vie somptueux, et que ces promesses ne s’étaient pas concrétisées (figure 3). Un quart des participantes ont spécifiquement mentionné que leur trafiquant leur avait fait des promesses de cette nature pour ensuite leur dérober tout leur argent.



Le type de relation qui a été relevé le plus souvent avec un trafiquant est celui du « petit ami ». C’est le cas d’un peu moins de la moitié des vingt-deux (22) personnes interrogées. Parmi ces réponses, la tromperie et la coercition ont été les principales méthodes utilisées pour inciter les participantes à se livrer à la traite de personnes. Une (1) participante a déclaré qu’elle avait des difficultés financières et qu’elle subissait des pressions de la part de la société d’aide à l’enfance. Un petit ami, qu’elle décrit également comme son patron, lui a expliqué comment gagner de l’argent en se livrant au travail du sexe, et on lui a montré comment le faire en publiant de fausses annonces de mannequinat. Une autre participante a déclaré qu’un petit ami l’avait forcée à déménager dans une autre ville et à vivre dans un motel pour vendre des services sexuels, et qu’il la faisait chanter en la menaçant de tout raconter à sa mère.

Un quart des participantes ont déclaré être entrés à la traite de personnes par l'intermédiaire d'un « étranger ». Une (1) participante a raconté avoir rencontré son trafiquant par l'intermédiaire d'un contact de son trafiquant de drogue qui, selon elle, était un client. Dans la même veine, une participante travaillait dans un bar de danseuses à l'âge de dix-huit (18) ans et a été embarquée par un inconnu. Une autre participante vivait à l'époque avec des personnes impliquées dans des affaires criminelles et s'est inscrite sur un site Web fétichiste pour tenter de se faire embaucher comme travailleuse du sexe concubine, d'où elle est devenue une victime de la traite de personnes. Une participante qui était sans domicile fixe à l'époque a dit avoir rencontré son trafiquant dans un centre d'hébergement, qui l'a « amadouée pour lui offrir une vie meilleure », et une autre participante a confié qu'elle était sans domicile fixe et qu'un inconnu l'a ramassée dans la rue.

Un autre quart des participantes ont déclaré être entrés à la traite de personnes par l'intermédiaire d'un « ami ». Dans deux (2) de ces cas, les participantes ont indiqué que leur vulnérabilité à la traite de personnes était due en grande partie au fait qu'elles étaient sans abri. Dans les trois (3) autres cas, les trafiquants les ont dupées. Une (1) participante a rencontré un vieil ami qui lui a proposé de l'aider à gagner de l'argent. Une autre participante a mentionné que sa « meilleure amie travaillait et [lui a] montré à quel point la vie pouvait être belle avec tout l'argent qu'elle gagnait ». Une autre participante a décrit avoir rencontré, par le biais d'une application de rencontre, quelqu'un qu'elle considérait comme un « ami », qui lui a proposé de l'aider à gagner de l'argent mais qui ensuite « lui a tout pris ».

Trois (3) participantes ont également déclaré être entrées à la traite de personnes par le biais d'un lien avec une « connaissance ». Une (1) des participantes a raconté avoir été présentée par un ami à un couple, lequel a eu recours à l'intimidation et à la manipulation au travers d'une « dynamique de pouvoir » pour la pousser à se lancer dans le commerce du sexe. Une autre participante a mentionné qu'un ami de son petit ami, qualifié de connaissance, l'avait enfermée dans une relation de servitude par endettement après que son petit ami a été envoyé en prison. Des menaces ont été proférées à son encontre et à celle de sa famille, la contraignant à travailler dans le commerce du sexe. Une dernière participante a raconté avoir été dupée par une connaissance qui, lui demandant si elle voulait gagner de l'argent, l'a poussée à devenir travailleuse du sexe, pour lui voler finalement l'intégralité de l'argent gagné.

Trois (3) participantes ont par ailleurs déclaré être entrées à la traite de personnes par le biais d'une relation avec un « trafiquant de drogue ». Une (1) participante témoigne : « La première fois, c'était mon dealer. Il m'a simplement demandé si je voulais gagner de l'argent et m'a présenté cela comme une chance à saisir; mais il a ensuite pris tout mon argent. » Une autre participante victime de la traite de personnes par un trafiquant de drogue décrit avoir été dans une situation d'itinérance et « consommer beaucoup de drogues à l'époque ». Une dernière participante qualifie son exploiteur de petit ami, à l'origine son fournisseur en drogues (ce cas a été inclus dans cette catégorie et non dans celle du « petit ami » en raison de la nature spécifique de la relation première).

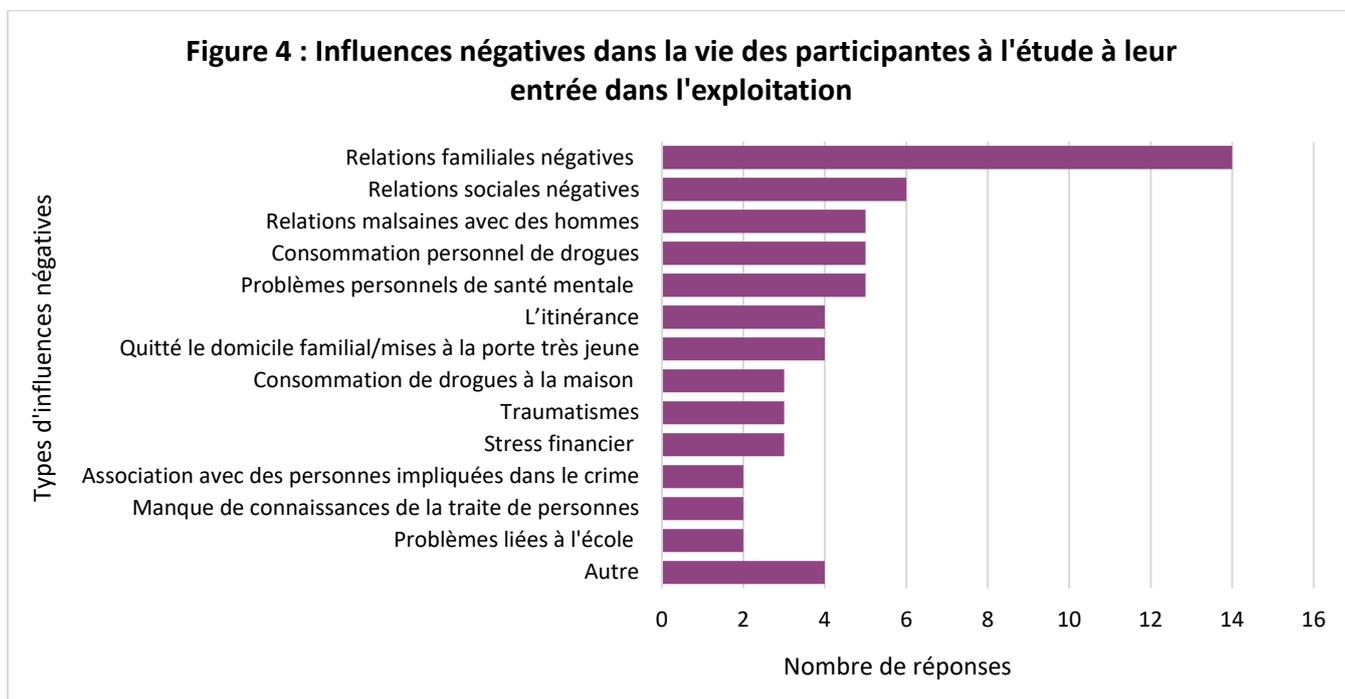
Enfin, une des (1) participantes a déclaré qu'elle avait postulé pour travailler dans un bar en étant mineure, et avoir été victime dans cet établissement d'exploitation par son patron et par son collègue de travail. Selon une deuxième participante, son entrée à la traite de personnes a commencé « avec un professeur qui a commencé à abuser [d'elle] pour son propre plaisir, avant d'abuser [d'elle] avec d'autres ».

### Influences positives pendant l'exploitation

Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les influences positives dans leur vie à l'entrée dans l'exploitation, un peu moins de la moitié des vingt-deux (22) participantes ont répondu qu'elles n'en avaient aucune. Une (1) participante seulement a déclaré avoir eu quelques éléments de positivité, et un quart a répondu que la famille avait eu à ce moment une influence positive, dont trois (3) ont mentionné leur mère en particulier. Le sport, l'école, le travail, les amis, les colocataires et les Alcooliques Anonymes ont également été cités comme des influences positives.

## Difficultés, obstacles et influences négatives pendant l'exploitation

La figure ci-dessous présente les facteurs ayant eu une influence négative dans la vie des participantes à leur entrée dans l'exploitation. Certaines participantes ont évoqué plusieurs facteurs, et ont donc donné plusieurs réponses. Les données de cette partie et des parties suivantes s'appuient en effet sur le nombre de réponses plutôt que sur le nombre de participantes, car plusieurs réponses pouvaient être données, et ont abouti par conséquent à un nombre de réponses supérieur au nombre total de participants (22).



**Remarque** : La catégorie « Autres » présente une réponse pour chacune des quatre (4) influences négatives suivantes : foyer familial violent, parent(s) souffrant de troubles mentaux, maltraitance et abus individuel d'alcool.

Parmi les difficultés, les obstacles et les influences négatives à l'entrée dans l'exploitation, plus de la moitié des participantes ont cité des relations familiales négatives (figure 4). Une (1) des participantes a déclaré n'avoir « aucun lieu sécuritaire où vivre » et « manquer d'amour et d'affection ». A aussi été mentionnée une mère ayant quitté le domicile familial ou encore une famille violente. Dans le même ordre d'idée, une participante a déclaré qu'elle « n'avait pas eu de soutien pendant son enfance, qu'elle avait été chassée de chez elle et que sa mère ne la soutenait pas ». Les participantes ont également mentionné un problème avec un parent en particulier, des « relations familiales fragiles », une vie familiale stressante et le refus de vivre en leur compagnie; et, enfin, une mise en faute pour les brimades et les violences subies. Une des (1) participantes témoigne : « Je n'avais pas d'argent, pas de maison et aucune relation avec ma famille ».

Six (6) participantes ont mentionné des relations sociales négatives<sup>4</sup>, et cinq (5) participantes ont toutes évoqué des relations malsaines avec des hommes, des problèmes personnels de santé mentale et une consommation de drogues. Deux (2) des participantes ont indiqué qu'elles faisaient partie d'un gang. Les participantes ont mentionné des activités telles que consommer des drogues, faire la fête et avoir de « mauvaises fréquentations » ou de « mauvais amis ». Une (1) des participantes a déclaré avoir une vie familiale toxique, un appui négatif de la part de ses pairs, et manquer de soutien social et de modèles positifs. Une (1) autre des participantes a répondu ne pas avoir de père à la maison et chercher une figure

<sup>4</sup>Les « relations sociales négatives » désignent a) les personnes qui ont eu une influence négative sur la vie de la participante, qu'il s'agisse d'amis ou d'autres relations sociales en dehors de la famille proche, comme des personnes impliquées dans des affaires criminelles ou des toxicomanes, et b) l'absence de relations sociales de soutien, telle qu'exprimée par la participante.

paternelle, qu'elle pensait avoir trouvée « chez un proxénète ». Une autre participante a déclaré avoir quitté très jeune le domicile familial en raison de règles strictes et rigides à la maison, et a également mentionné qu'elle « sortait avec des garçons de mauvaise réputation ». Une dernière a évoqué « chercher constamment à attirer l'attention des hommes, comme si cela définissait sa valeur ». Enfin, les problèmes personnels de santé mentale mentionnés sont « l'absence de limites saines et de compréhension du bien et du mal », l'automutilation et l'autoculpabilisation.

Quatre (4) des participantes ont indiqué avoir connu l'itinérance (canapé d'hôte compris) et qu'elles avaient quitté le domicile familial ou avaient été mises à la porte très jeune. La consommation de drogues à la maison et le stress financier ont quant à eux été cités trois (3) fois. Trois (3) participantes ont également employé le terme de traumatisme pour décrire un aspect de leur état mental et émotionnel au moment de leur entrée dans l'exploitation. Parmi ces trois personnes, une (1) des participantes a dit avoir subi un traumatisme dans son enfance; une autre a fait état de violences sexuelles subies avant son exploitation; la dernière, enfin, n'a pas donné davantage d'explications. Pour finir, une (1) des participantes a expliqué qu'elle vivait avec un parent souffrant d'un problème de santé mentale, rendant sa vie familiale instable.

### Principales conclusions

L'entrelacement de plusieurs facteurs, décrit par nombre des participantes, entre un milieu familial difficile, des relations négatives ou mauvaises avec la famille et le manque de soutien social positif, produit un cocktail nocif d'expériences et de circonstances traumatisantes conduisant à la vulnérabilité et à l'exploitation. Bien que seulement quatorze (14) des participantes aient explicitement cité la vie familiale négative en difficulté, obstacle ou influence négative, d'autres indicateurs comme les relations sociales négatives, l'itinérance, les problèmes personnels de santé mentale, la consommation individuelle de drogues, le fait d'avoir quitté le domicile familial ou d'avoir été mis à la porte très jeune, la consommation de drogues à la maison, les traumatismes et le stress financier, semblent également se rattacher à ce facteur précis.

La qualité de vie, la santé mentale et le bien-être avant l'entrée dans l'exploitation sont exprimés par les participantes en termes de désespoir, d'isolement et de peur. Les trafiquants – qu'ils se fassent passer pour des petits amis, des amis, des trafiquants de drogue, des connaissances ou des étrangers– exploitent ces vulnérabilités en promettant une vie meilleure, de l'argent facilement gagné ou encore une vie de luxe pour en réalité s'emparer des moyens de subsistance de ces survivantes.

### Troisième partie : Pendant la traite et sortie de la traite de personnes

Cette partie nous renseigne sur la situation des survivantes pendant la période de l'exploitation jusqu'à leur affranchissement. Les participantes nous donnent des informations sur les auteurs des violences, si elles ont travaillé avec d'autres pour fournir des services sexuels et si c'était un choix, si s'affranchir de l'exploitation était un choix, quelles aides leur étaient connues avant de s'en sortir, à quel moment ont-elles accédé ou essayé d'accéder à de l'aide (avant, au moment de la sortie ou après la sortie de l'exploitation), les appuis qui leur ont été utiles et ceux qui ne l'ont pas été, et enfin les appuis non disponibles qui auraient pu leur être utiles.

Les descriptions faites par les survivantes de leur vie pendant l'exploitation dépeignent pour ces femmes un univers très sombre, effrayant et vecteur d'isolement. La violence qu'elles ont subie des trafiquants et de leurs clients dénote une vie marquée par des traumatismes réguliers, voire quotidiens. Plusieurs participantes ont indiqué travailler intentionnellement avec d'autres personnes pour fournir des services sexuels, tandis que d'autres ont confié avoir été forcées à le faire. Si certaines de ces survivantes ont pu bénéficier d'un appui pendant leur exploitation, nombre des participantes (10) ont indiqué qu'elles n'avaient pu en bénéficier qu'après leur affranchissement.

La majorité des participantes ont nommé les programmes et services spécialisés de lutte contre la traite de personnes et ceux tenant compte des traumatismes comme les dispositifs les plus utiles pour accéder à de l'aide, des dispositifs dont nombre d'entre elles n'ont pas eu connaissance lors de leur exploitation. Les participantes ont également déploré la carence en logements sûrs et sécurisés qui ne soient pas des maisons d'hébergement, et leur difficulté d'accès, alors même qu'ils constituent un appui essentiel.

### Les auteurs de violences

Interrogées sur les formes et les auteurs de la violence, sept (7) participantes ont d'abord cité les trafiquants, cinq (5) ont plutôt cité les clients, neuf (9) ont répondu que les deux étaient violents, et une (1) personne ne savait pas. Les participantes ayant cité les deux types d'auteurs de violence décrivent une multiplicité de formes de violence, l'une (1) des participantes attribuant notamment la violence physique aux clients et la violence mentale aux trafiquants. Une autre participante a mentionné que les trafiquants étaient effectivement violents mais prévisibles et proches, tandis que les clients provoquaient davantage de peur en raison de leur caractère imprévisible. Une participante se dit « chanceuse avec les clients » en ce qui concerne la violence, car ce sont surtout les trafiquants qui ont commis des actes de violence à son encontre. Les participantes n'ont pas parlé de blessures qu'elles auraient pu subir lors de l'exploitation ni des soins médicaux qu'elles auraient pu demander à la suite de ces blessures.

### Travailler avec d'autres personnes pour fournir des services sexuels

La majorité des participantes ont répondu qu'elles avaient travaillé avec d'autres personnes pour fournir des services sexuels. La moitié des participantes ont déclaré avoir été contraintes de travailler avec quelqu'un d'autre; et trois (3) des participantes ont également confirmé avoir travaillé avec quelqu'un d'autre sans fournir davantage d'explications. Deux (2) des participantes seulement ont répondu ne pas avoir travaillé avec une autre personne, et trois (3) participantes ont indiqué qu'il s'agissait d'un choix. Ainsi l'explique une des participantes : « C'était plus amusant et plus sûr [de faire ça] avec des amis ». Une autre participante a indiqué avoir fait ce choix « pour, la plupart du temps, gagner plus d'argent ou pour impressionner [son] trafiquant ». Une (1) des participantes a enfin déclaré qu'elle avait à la fois agi sous la contrainte et sous son propre choix. Elle a précisé dans le deuxième cas qu'elle avait généralement agi ainsi pour des raisons de sécurité. Les participantes n'ont pas fourni d'autres données démographiques sur les personnes avec lesquelles elles ont travaillé et n'ont pas précisé s'il s'agissait également de victimes de la traite de personnes.

### L'aide à la sortie et la sortie de l'exploitation comme choix

La question de l'aide à la sortie de l'exploitation a reçu une réponse partagée : la moitié des participantes en ont bénéficié quand l'autre moitié n'a reçu aucune aide. Une des (1) participantes qui a subi par deux fois ce phénomène a mentionné l'absence d'aide pour la première fois et la présence d'une aide la seconde fois. Deux (2) participantes ont indiqué que le principal appui à la sortie avait été un membre de la famille ou un proche, cinq (5) ont indiqué avoir été aidées par une ou plusieurs structures d'aide, et quatre (4) ont évoqué avoir été aidées par une structure d'aide et une unité de police de lutte contre la traite de personnes. Une (1) des participantes fait état de l'intervention pendant son exploitation d'une unité de police de la lutte contre la traite de personnes par le rayonnement proactive de la police tout en précisant que c'est l'arrestation de son trafiquant qui a véritablement permis son affranchissement.

Parmi les participantes qui ont déclaré n'avoir reçu aucun appui pour s'en sortir, deux (2) ont mentionné s'être enfuies. Pour reprendre les termes d'une (1) des participantes, « [elle] l'[a] fait toute seule et [a] simplement couru aussi longtemps qu'elle pouvait ». Une autre participante a mentionné l'appui d'une travailleuse sociale d'un hôpital qui lui a permis de comprendre la situation dans laquelle elle se trouvait et l'a mise en relation avec un organisme d'aide aux victimes de la traite de personnes. Enfin, une (1) des participantes qui s'en est sortie il y a plus de 20 ans a évoqué l'absence à l'époque de structures et dispositifs

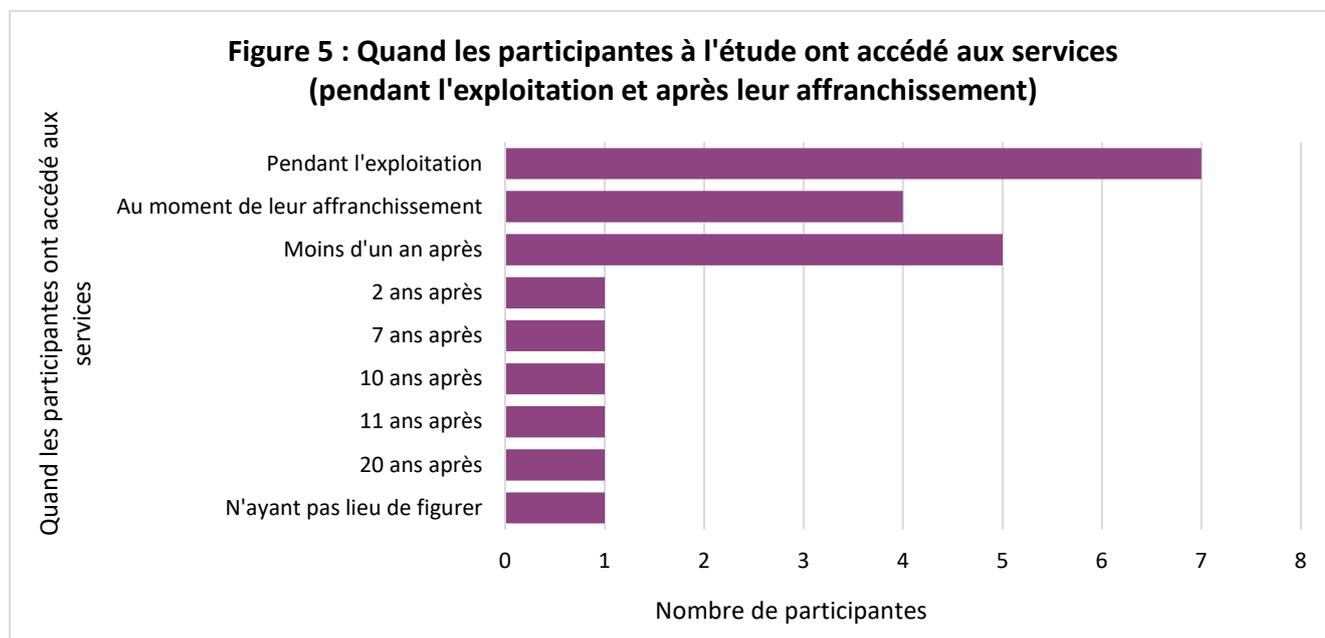
spécialisés dans la lutte contre la traite de personnes. Elle avait pu toutefois contacter les services de la ville et bénéficier d'un logement d'urgence.

La grande majorité des participantes ont répondu qu'elles avaient elles-mêmes formulé le choix de s'affranchir de l'exploitation. Parmi celles-ci, trois (3) des répondantes ont déclaré qu'elles n'avaient pas eu à l'époque l'impression de faire un choix. Une (1) des participantes témoigne : « j'ai eu l'impression au début qu'on me l'imposait, mais je me suis rendu compte plus tard qu'il s'agissait bien d'un choix ». Deux (2) participantes ont déclaré qu'elles ignoraient si elles avaient choisi de changer de voie, et une (1) participante a souligné qu'elle n'avait pas l'impression d'avoir fait un tel choix, car elle n'avait nulle part où aller.

## L'accès au soutien

### Quand les services ont-ils été utilisés?

Un peu moins de la moitié des participantes ont eu recours à de l'aide après s'être affranchies de la traite de personnes, soit de quelques jours à vingt (20) ans après leur départ. Sept (7) participantes ont bénéficié d'un soutien pendant qu'elles étaient exploitées, et quatre (4) participantes ont bénéficié d'un soutien au moment de leur affranchissement.



## Les services les plus utiles

Quant au soutien reçu, les participantes ont indiqué que ce sont les fournisseurs de services d'aide aux victimes de traite de personnes et les services mêmes qui se sont révélés les plus utiles. Quatre (4) participantes ont mentionné notamment la gestion des cas liés à l'expérience vécue et le soutien reçu par des pairs. La thérapie figure quant à elle dans quatre (4) réponses, suivie des soins médicaux tenant compte des traumatismes, dans trois (3) réponses. Ajoutons que la moitié des participantes ont indiqué que des services avaient été utiles, sans toutefois préciser lesquels et sans expliquer leur réponse.

Pour une (1) des participantes, le meilleur aspect des services reçus était l'approche sans jugement. Deux (2) participantes ont déclaré que l'élément le plus important était le soutien continu, sans égard au temps écoulé depuis qu'elles ont quitté le milieu. Une (1) de ces participantes a ajouté que, sans le soutien, elle serait maintenant toxicomane ou morte. Les participantes ont également décrit diverses aides financières ou

occasions qui leur ont été utiles. Citons notamment l'aide financière pour la thérapie et le détatouage. D'autres ont mentionné comme principaux soutiens reçus : un logement sécuritaire, l'accès au soutien ou à un traitement pour aborder la toxicomanie, et un plan de sécurité.

### Les services les moins utiles

Un quart des participantes ont affirmé que le soutien reçu leur a été utile. D'autres ont décrit divers soutiens moins utiles, principalement en raison du manque de personnel ayant vécu une expérience de la traite de personnes ou ayant une faible connaissance du sujet. Une (1) participante a expliqué qu'elle a fréquenté un centre de traitement de la toxicomanie où se trouvaient également des hommes. Le centre offrait une trop grande liberté et les clients avaient tendance à rechuter, ce qui a créé un environnement peu sécuritaire, provoquant la rechute de la participante. Une autre participante a parlé d'un centre de traitement qui utilisait la thérapie d'exposition, lui posait des questions inappropriées et lui « imposait la religion ». Deux (2) participantes ont souligné qu'elles ont bénéficié de programmes destinés aux victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle, mais que ces programmes et groupes de soutien ne répondaient pas à leurs besoins. Une (1) participante a avoué avoir consulté un médecin, mais ce dernier n'a pas tenu compte des traumatismes vécus et lui a retiré son permis de conduire.

### Connaissance des services offerts avant leur affranchissement

La majorité des participantes ont déclaré qu'elles n'étaient pas au courant, avant leur affranchissement, de l'aide offerte, à l'exception des services courants comme les refuges, les hôpitaux, les cliniques de santé sexuelle et la police. Une (1) participante a précisé qu'aucun service lié à la traite de personnes n'était disponible à l'époque où elle était une victime de la traite, et une autre a expliqué qu'un des obstacles à sa recherche de services était que les fournisseurs de services ne comprenaient pas totalement ce qu'elle avait vécu. Deux (2) participantes ont admis connaître les services de lutte contre la traite de personnes avant leur affranchissement, mais n'ont pas précisé comment elles avaient appris l'existence de tels services. Deux (2) participantes savaient que la police était à leur disposition, mais ont affirmé avoir trop peur de la contacter. Une (1) de ces participantes a déclaré que les trafiquants lavent le cerveau de leurs victimes, leur faisant croire que la police est méchante et qu'elle ne les aidera pas. Deux (2) participantes ont déclaré que c'était leur mère qui leur avait appris l'existence des services offerts après avoir cherché des ressources en leur nom. D'autres ont indiqué avoir été informées des ressources à leur disposition par la police responsable de la lutte contre la traite de personnes ou par le personnel hospitalier.

Il faut également noter que deux (2) participantes ont précisé ne pas comprendre à l'époque ce qui leur arrivait. Ne sachant pas qu'elles étaient victimes de la traite de personnes, elles ignoraient quels soutiens auraient pu leur être offerts.

### Services qui auraient été utiles, mais qui n'étaient pas offerts

Lorsque les participantes ont été interrogées sur les services qui leur auraient été utiles, mais qui n'étaient pas offerts, la réponse la plus fréquente (un quart des participants) concernait un plus grand nombre de logements sûrs et un meilleur accès à de tels logements. Parmi ces participantes, la moitié (3) ont souligné que les refuges ne suffisaient pas. Une (1) d'elles a déclaré qu'il était vraiment difficile de passer d'un hôtel de luxe à un centre d'hébergement avec des toxicomanes. Une autre participante a suggéré qu'un logement sûr offrant un équilibre entre liberté et soutien aurait été utile. Une participante a d'ailleurs dit : « Nous avons besoin d'un plus grand nombre de logements pour les victimes de la traite de personnes et il faudrait les obtenir rapidement pour des raisons de sécurité. Il n'y a tout simplement pas assez de logements sûrs de qualité pour les gens qui quittent le milieu. »

L'accès à la thérapie est également un soutien clé dont auraient voulu bénéficier quatre (4) des participantes. Trois (3) participantes ont mentionné qu'il était nécessaire d'avoir plus de personnel ayant

vécu l'expérience de la traite de personnes, d'avoir plus de programmes (comme le développement des compétences de deuxième niveau, le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, les groupes de discussion, le yoga et la méditation) et d'avoir accès à des avantages (par exemple, un abonnement à une salle de sport ou l'accès à un lieu d'apprentissage ou de loisirs). D'autres aspects importants du soutien qui a manqué à l'époque à plusieurs participantes concernent le financement de l'enseignement postsecondaire et l'absence d'une date de fin ou d'un échéancier pour le financement gouvernemental. D'autres ont mentionné un revenu de base universel, le détatouage, les soins de santé tenant compte des traumatismes et l'aide financière pour régler les dettes contractées lors de la traite de personnes. Deux (2) participantes ont mentionné les affaires juridiques, souhaitant éviter une procédure judiciaire qui impliquerait une rencontre avec leur trafiquant. Elles cherchaient à obtenir une protection totale contre les trafiquants même après le procès.

### Principales conclusions

Les participantes ont insisté sur le manque de sécurité et d'autonomie qui existe dans le monde de la traite de personnes. Des recherches sont actuellement financées, mais à un rythme lent, pour étudier le cerveau des femmes qui ont été victimes de violence conjugale. Les chercheurs estiment qu'environ une Canadienne sur huit souffre probablement d'une lésion cérébrale non reconnue liée à la violence conjugale (Hayes, 2022). Bien que la traite de personnes soit très différente de la violence conjugale et que les chiffres n'incluent pas la violence perpétrée par les trafiquants, cette recherche souligne le manque d'information dont nous disposons actuellement sur les effets à court et à long terme que la violence peut avoir sur les victimes de la traite et les survivantes.

La recherche d'aide auprès de la police, hormis les unités responsables de la lutte contre la traite de personnes, ne semble pas être une option pour bon nombre des participantes, qui craignent les conséquences négatives pouvant découler d'une demande d'aide, tant de la part de leur trafiquant que des forces de l'ordre.

### Quatrième partie : Après s'être affranchies de la traite de personnes

Dans la présente section, les participantes décrivent leur vie après s'être affranchies de la traite. Elles ont présenté des influences positives, des défis, des obstacles et des influences négatives qu'elles rencontrent actuellement dans leur vie; le soutien ou les ressources les plus utiles depuis leur affranchissement de la traite de personnes; l'indication à savoir si elles ont fourni des services sexuels consentis après leur sortie et si elles participent toujours au travail du sexe, mais consenti, et si c'est ce qu'elles souhaitent ou si la situation est circonstancielle.

Les participantes ont parlé en détail de leur vie depuis qu'elles se sont affranchies de la traite de personnes et ont décrit un ensemble de défis, d'obstacles et d'influences négatives qui ont toujours une incidence considérable sur leur quotidien. La lutte qui est au cœur de la vie de nombreuses survivantes, c'est leur capacité à joindre les deux bouts financièrement. Bon nombre d'entre elles bénéficient d'une aide gouvernementale, mais expliquent que ce revenu ne suffit pas, tout en décrivant les difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles tentent de subvenir à leurs besoins en optant pour un travail en dehors des services sexuels.

### Influences positives actuelles

La majorité des participantes ont déclaré que la famille exerçait actuellement une influence positive sur leur vie, la moitié d'entre elles mentionnant particulièrement leur mère. Les amis, les relations sociales saines et l'aide spécialisée en traite de personnes ont été nommés par un peu moins de la moitié des participantes. Les enfants ont été mentionnés par plus d'un quart des participantes, de même que les animaux de compagnie, la thérapie et le soutien axé sur l'expérience vécue de traite de personnes. L'école ou les études

postsecondaires, un logement stable ainsi que le soutien et le traitement axés sur la toxicomanie ont tous été mentionnés à trois (3) reprises, et quatre (4) participantes ont indiqué que l'emploi était une influence positive actuelle. Deux (2) participantes ont décrit leur propre personne comme une influence positive, et une (1) participante a mentionné un programme de recouvrement de dettes comme une influence positive essentielle.

### Difficultés, obstacles et influences négatives actuels et les plus importants

Les problèmes de santé mentale constituent la difficulté la plus courante et la plus importante qu'ont nommée les participantes. Les participantes ont déclaré avoir peur d'être seules, manquer d'estime de soi et de confiance en soi, être constamment anxieuses, vivre dans la honte et la paranoïa, éprouver des problèmes de confiance envers les autres, souffrir du syndrome de l'imposteur<sup>5</sup>, se sentir comme un paria, et avoir du mal à fixer ses limites. Les liens d'amitié, les relations saines et les finances sont également des difficultés courantes, qui reviennent fréquemment dans les descriptions données par les participantes des difficultés les plus importantes auxquelles elles se sont heurtées depuis leur affranchissement. Le traumatisme est une difficulté actuelle, mentionnée par un peu moins de la moitié des participantes, qui ont déclaré souffrir de « flash-back », de cauchemars, d'anxiété et de troubles du sommeil. Quatre (4) participantes ont d'ailleurs admis vivre avec un trouble de stress post-traumatique (TSPT)<sup>6</sup>. La participante qui s'identifie comme transgenre a indiqué que le fait d'être transgenre est un énorme obstacle, car elle est souvent méprisée pour cette raison. L'isolement a été mentionné par trois (3) participantes, et deux (2) autres ont précisé qu'une vie sur le droit chemin représentait actuellement un défi.

Parmi les autres difficultés, obstacles et influences négatives rencontrés par les participantes, citons le sevrage des drogues, l'ennui, l'absence d'un logement sûr et le manque d'accès à l'éducation. Soulignons que quatre (4) participantes ont mentionné diverses difficultés liées à l'adaptation à la vie « normale ». Une (1) participante a déclaré qu'il a même été difficile de parler à des personnes « normales ».

Plus d'un quart des participantes ont avoué avoir pensé à reprendre le travail du sexe, ou l'avoir envisagé, en raison des revenus potentiels. Une participante a dit :

*Il est difficile de vivre avec l'aide gouvernementale provenant du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du programme l'Ontario au travail comparativement aux revenus issus du travail du sexe, car la différence est énorme. Si vous vous livrez à la prostitution de manière indépendante, vous gagnerez beaucoup plus d'argent.*

Une autre participante a souligné qu'il était difficile de trouver des emplois mieux rémunérés que de fournir des services sexuels. Elle a dit qu'elle essayait de gagner de l'argent, mais que le montant ne suffisait pas : « La tentation de gagner beaucoup d'argent par le sexe, même si vous ne pouvez pas le garder, vous avez vu combien d'argent il était possible de gagner. »

Une troisième participante a indiqué qu'à ce stade, on a l'impression qu'il n'existe pas d'autre option que de retourner dans le commerce du sexe, de manière indépendante. D'autres participantes ont affirmé qu'il était difficile de passer de la danse ou de l'effeuillage à un travail standard.

---

<sup>5</sup> Le syndrome de l'imposteur s'entend d'une expérience persistante de doute de soi ou d'incapacité à accepter ses réalisations. Il se caractérise souvent par de l'anxiété ou une dépression.

<sup>6</sup> Le trouble de stress post-traumatique (TSPT) est une réaction émotionnelle naturelle à des expériences effrayantes ou dangereuses posant un préjudice réel ou une menace de préjudice grave pour soi ou pour autrui. Toutefois, les pensées ou les souvenirs de ces événements affectent sérieusement la vie de certaines personnes, même longtemps après l'événement. Ce type d'expérience est qualifié de « traumatisant » (Centre de toxicomanie et de santé mentale, n. d.).

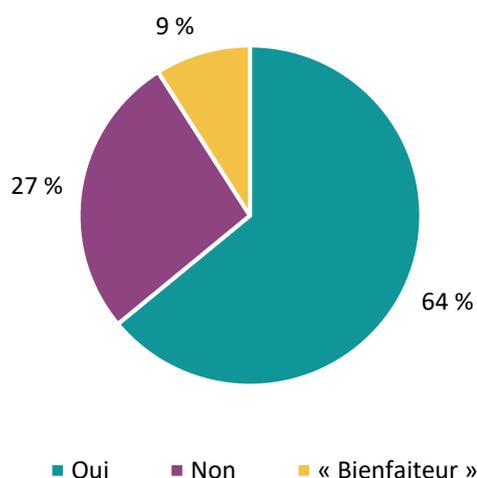
## Les soutiens les plus utiles depuis l'affranchissement

Le soutien le plus utile selon les participantes depuis qu'elles se sont affranchies de la traite de personnes est le soutien reçu d'une personne ayant une expérience vécue semblable à la leur. Suivent les services et les programmes axés sur la thérapie et la traite de personnes, chacun ayant reçu cinq (5) mentions. De plus, trois (3) participantes ont mentionné des refuges ou des programmes de traitement destinés aux survivantes de la traite de personnes, ainsi que l'accès à un financement pour la thérapie. Deux (2) participantes ont aussi exprimé l'importance d'un soutien en santé mentale et en soins médicaux tenant compte des traumatismes. D'autres participantes ont quant à elles mentionné le logement supervisé, l'accès à un traitement privé de la toxicomanie ou au traitement de la toxicomanie même, le recouvrement des dettes pour les survivantes de la traite de personnes, l'orientation en matière d'éducation, les programmes de deuxième niveau et l'accès continu et illimité à de l'aide.

## Travail du sexe consensuel et circonstanciel après l'affranchissement

La majorité des participantes ont indiqué qu'elles avaient fourni des services sexuels consensuels après avoir quitté la traite de personnes (figure 6). Celles qui ont précisé leurs dires ont indiqué qu'elles l'avaient fait « quelques fois », « une fois », « de quatre à cinq mois après leur affranchissement », « une ou deux fois », « de temps en temps », et « pour survivre de manière sporadique ». Plus d'un quart des participantes ont déclaré qu'elles n'avaient pas fourni de services sexuels consensuels après avoir quitté la traite de personnes. Deux (2) participantes ont déclaré avoir eu ou avoir actuellement un « bienfaiteur », ce qui peut être considéré comme faisant partiellement partie du travail du sexe, car la nature de cette relation diffère de la prestation directe de services sexuels à un client.

**Figure 6 : Pourcentage de participantes à l'étude qui ont fourni des services sexuels consensuels après leur affranchissement**



Lorsqu'on a demandé aux participantes si elles participaient toujours au commerce du sexe et si elles souhaitent poursuivre dans ce milieu, que ce soit pour arrondir leur fin de mois ou comme profession, la majorité a répondu « non ». L'une (1) d'elles a d'ailleurs répondu que le travail du sexe demeure toujours une option dans un coin de son esprit. Une (1) des participantes qui n'a pas répondu « non » a précisé qu'elle envisageait de recommencer, et une (1) autre a déclaré qu'elle fournissait encore parfois des services sexuels consensuels. Une (1) participante a affirmé qu'elle avait actuellement un « bienfaiteur ».

## Principales conclusions

L'approche non moralisatrice tenant compte des traumatismes et profondément empathique qu'adoptent les personnes ayant une expérience personnelle de la traite de personnes lorsqu'elles soutiennent des personnes comme elles a été réputé un élément essentiel du processus de guérison des participantes. La possibilité qu'offre cette sécurité a le pouvoir d'aider les victimes à passer au statut de survivantes. Toutefois, il s'agit pour elles d'un processus de guérison long et sinueux.

Il peut être difficile de comprendre pourquoi les survivantes souhaitent s'adonner de nouveau au commerce du sexe en dépit de leurs antécédents. Or, un tel comportement est caractéristique de cette population vu le traumatisme causé par leur expérience. La familiarité du travail, même s'il est difficile, le manque de stabilité les empêchant de s'adonner à des activités plus saines et le désir de combler ses besoins financiers immédiats sont autant de facteurs qui motivent un retour au travail du sexe.

## Cinquième partie : Les mots des survivantes

On a demandé aux participantes si elles souhaitaient communiquer autre chose et si elles aimeraient lancer un message aux politiciens et aux bureaucrates à propos de leur expérience. Cette section examine les principaux points à retenir de ces questions ouvertes, en plus de présenter les réponses les plus courantes et les plus pertinentes qu'ont exprimées les survivantes (consultez l'annexe B pour voir les réponses complètes).

Bien des participantes ont admis ne pas en savoir suffisamment, en particulier les jeunes et principalement les jeunes à risque, au sujet de la traite de personnes. La prévention de la traite de personnes a également été mentionnée lors de la discussion sur le soutien offert aux jeunes, et une participante a déclaré ce qui suit :

*Nous devons prévenir la traite de personnes en éduquant les enfants et les jeunes, surtout les enfants et les jeunes à risque. Les travailleurs du sexe, les victimes de la traite et les survivants ont beaucoup à donner en retour, nous valons beaucoup plus que ce qui nous est arrivé. J'étais une droguée, je vivais dans la rue, et regardez qui je suis devenue maintenant. Je me suis sentie ignorée, oubliée et inférieure. Je suis devenue sobre, j'ai reçu l'aide et le soutien dont j'avais besoin, et j'ai tellement à offrir à la société.*

Plusieurs participantes ont aussi noté que la traite de personnes est plus répandue que nous pouvons le penser et qu'elle concerne des personnes de nationalités, religions, cultures et statuts différents, qu'il s'agisse des victimes, des trafiquants ou des clients. Cette prévalence fait de la prévention un aspect essentiel de la sécurité publique. À ce propos, une (1) participante a déclaré ce qui suit :

*Il pourrait s'agir de votre enfant. On n'en parle pas assez. Les femmes ont peur. Il pourrait s'agir de votre tante ou d'une personne âgée d'aussi peu que 12 ans. Nous avons besoin de plus de ressources pour aider ces filles.*

Une autre participante a déclaré ce qui suit :

*On devrait faire plus d'éducation sur la traite de personnes, car l'enjeu est souvent glorifié, et les gens doivent savoir ce qui se passe réellement.*

Une troisième participante a déclaré ce qui suit :

*J'aimerais qu'ils sachent ce qu'il en est réellement. La traite de personnes n'est pas comme dans les films. Il faut mieux comprendre les traumatismes à long terme qui en découlent.*

Bien des participantes ont exprimé la nécessité d'offrir un plus grand soutien aux victimes et aux survivantes et d'accroître la sensibilisation à un tel soutien afin de répondre à des besoins tels qu'un logement sûr, l'accès à du mobilier et à des produits de première nécessité, la sécurité des victimes et la promotion du bien-être. À ce propos, une (1) participante a déclaré ce qui suit :

*Il faut davantage d'aide financière pour les victimes de la traite de personnes. Nous avons gagné beaucoup d'argent, puis on nous l'a enlevé [enlevé par les trafiquants]. C'est comme si nous avions travaillé pour rien. On m'a même volé ma Prestation canadienne d'urgence. Nous devrions pouvoir le prouver devant un tribunal et récupérer notre argent.*

Une autre participante a déclaré ce qui suit :

*Si nous [victimes et survivantes de la traite] avons des ressources, il serait plus facile de créer notre propre entreprise. Je m'en sortirais mieux. J'aurais pu utiliser les compétences transférables issues de mon traumatisme pour gagner de l'argent légalement. Il m'a fallu toucher le fond pour aimer la vie. Il pourrait toujours y avoir quelque chose de pire. Je n'ai pas peur de lutter, je sais qu'il y a toujours un moyen de s'en sortir.*

L'aide financière du gouvernement, en particulier les programmes provinciaux, ne permet pas d'offrir un revenu décent et elle est trop difficile à obtenir. Cette situation constitue donc un obstacle supplémentaire pour les survivantes, qui ne parviennent même pas à satisfaire leurs besoins de base. Le manque de sécurité et l'instabilité qui découlent de cette précarité ne font qu'aggraver les difficultés auxquelles se heurtent les survivantes lorsqu'elles tentent de reprendre le contrôle de leur vie. À ce propos, une (1) participante a déclaré ce qui suit :

*On a l'impression que le gouvernement attend que les gens meurent pour leur verser moins d'argent. On ne devrait pas avoir à remplir des conditions pour obtenir de l'aide.*

Une autre participante a déclaré ce qui suit :

*J'aimerais qu'ils comprennent que ce n'est pas toujours de notre faute. La situation nous est imposée. La plupart du temps, nous en arrivons là lorsque nous n'avons nulle part où aller et que nous ne pouvons pas nous loger.*

Une autre participante a mentionné que les victimes de la traite ont besoin d'un soutien rapide, surtout en ce qui concerne les finances. Le programme l'Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) n'offrent pas un salaire décent. Une troisième participante s'est exprimée à ce sujet :

*J'aimerais qu'ils [les politiciens et les bureaucrates] essaient de vivre de l'aide sociale pendant un certain temps pour savoir ce que c'est. Ils nous laissent pratiquement mourir. Ils essaient de faire en sorte que nous acceptions un petit chèque qui ne nous permet même pas de vivre convenablement. Ils nous obligent constamment à faire des choses pour obtenir du soutien. C'est impossible. Les politiciens n'ont pas tout perdu comme nous. En fait, ils nous ressemblent plus qu'ils ne le croient.*

Les survivantes se retrouvent souvent dans une situation difficile, soit celle de devoir subvenir à leurs besoins financiers à l'aide des programmes gouvernementaux, qui d'ailleurs ne fournissent pas un montant adéquat, sont souvent longs à obtenir et imposent des contraintes qui ne tiennent pas compte des besoins propres de cette population. Cette situation ne fait qu'augmenter la probabilité que les survivantes retournent dans le commerce du sexe et se fassent de nouveau exploiter. Comme l'a précisé une participante qui :

*Bien que j'aie eu beaucoup de chance d'y avoir accès, je ne savais même pas qu'il existait une aide autre que celle de la police. [...] Plus une personne sortant de la traite se sent en sécurité, moins elle risque de retomber entre les mains d'un proxénète qui lui fournira des vêtements et des repas. On ne parle pas assez de la façon dont les personnes survivantes choisissent de survivre, que ce soit en tombant ou en retombant dans la toxicomanie, les problèmes de santé mentale extrêmes, les troubles de l'alimentation ou le fait de commettre des délits pour survivre (par exemple, le vol). Les survivantes ressentent le besoin de reprendre le contrôle par des moyens non progressifs et finissent par ne pas pouvoir obtenir cette aide par manque de moyens financiers ou par obligation d'obtenir des soins de base dans un établissement de santé mentale, où elles sont placées sur une liste d'attente de plusieurs mois et où l'aide ne tient pas compte des traumatismes.*

Suite à cela, la participante a ajouté ce qui suit :

*L'an dernier, j'ai vu une amie faire une surdose. En fait, nous avons été secourues le même jour dans des villes différentes. Elle avait essayé de recevoir de l'aide pour des problèmes de santé mentale qui l'avaient conduite à la toxicomanie, mais elle avait été placée sur une liste d'attente qui l'aura, ultimement, tuée. Elle n'est pas du tout la seule survivante qui finit par mourir en essayant d'apprendre à vivre après avoir été victime de la traite. Elle n'avait pas les moyens d'aller dans un établissement de santé privé et toutes ses tentatives pour obtenir des soins payés par le POSPH ont échoué. [...] Comment se fait-il qu'une personne puisse survivre à un traumatisme horrible, mais qu'elle meure ensuite parce qu'elle ne peut pas recevoir de l'aide?*

Le fait que les trafiquants ne soient pas punis à juste titre pour leurs crimes ajoute au manque de sécurité et à l'instabilité des survivantes, comme elles l'ont décrit. Par ailleurs, l'une (1) d'elles a souligné les répercussions que cette situation peut avoir sur les survivantes :

*J'ai pu constater, par ma propre expérience et celle d'autres personnes, que nos trafiquants ne purgent que de courtes peines, et ce dans les cas où ils purgent des peines. Quelle que soit la raison de leur libération anticipée, l'effet qu'elle a sur leurs victimes est inimaginable. Le fait de savoir que la personne ayant accordé une remise en liberté anticipée n'a pas tenu compte de la sécurité et du bien-être de la survivante, ni de ceux du grand public.*

Les travailleurs de première ligne, comme la police, les travailleurs de la santé et les personnes de l'organisation judiciaire – des juges aux agents de libération conditionnelle –, doivent être correctement formés pour comprendre ce qu'est la traite de personnes et ses séquelles sur les victimes. Une (1) participante a déclaré ceci :

*La police et les professionnels de la santé ont besoin de plus d'éducation et d'une meilleure formation à la sensibilité au sujet de la traite de personnes. La police m'a souvent vu avec des bleus après avoir été battue, et personne ne m'a aidée.*

Une autre participante a déclaré ce qui suit :

*On ne peut pas vraiment comprendre toute l'ampleur de la traite de personnes si on ne l'a pas vécue. Elle est omniprésente. Nous vivons avec tellement de honte et de culpabilité, et la plupart du temps, la société amplifie cette honte. C'est une bonne chose que vous commenciez à reconnaître l'incidence de la traite de personnes, mais vous devez continuer à soutenir les victimes et aussi les jeunes qui deviennent des trafiquants.*

Les participantes ont souligné l'influence positive importante qu'ont eu sur leur vie les soins tenant compte des traumatismes et le soutien d'une personne ayant vécu une expérience similaire à la leur. Elles souhaitent voir le même degré d'empathie et de préoccupation dans leurs relations avec les forces de l'ordre, l'organisation judiciaire et les fournisseurs de services. À ce propos, une (1) participante a déclaré ce qui suit :

*J'aimerais qu'ils sachent que nous avons besoin d'une aide appropriée pour nous rétablir complètement. Aider les gens, c'est bien, mais il faut aussi faire de la prévention dans la société. Il faut aider les gens à s'intégrer dans la société. Les victimes de la traite de personnes ont généralement une histoire à raconter et nous devons nous attaquer aux causes profondes.*

En ce qui concerne cette question ouverte, les participantes ont abordé un large éventail de sujets, mais ont surtout parlé de l'importance de la sensibilisation du public et de la prévention de la traite de personnes. Les participantes ont également évoqué le besoin de renforcer le soutien aux survivantes, en particulier sur le plan financier, et la nécessité de protéger et de soutenir les travailleurs du sexe.

## DISCUSSION

Les survivantes qui ont participé à la recherche ont fourni des renseignements détaillés sur leur vie avant, pendant et après la traite de personnes. Chacune de leurs histoires est unique et montre qu'il n'y a pas deux expériences identiques. Il existe toutefois des similitudes dans la qualité de vie des participantes ou dans les difficultés personnelles qu'elles rencontrent lorsqu'elles sont victimes de la traite de personnes, dans les défis actuels qu'elles ont à relever et dans les soutiens qui les ont aidées et qui se sont avérés les plus efficaces.

### Les mineurs risquent davantage d'être victimes de la traite de personnes

Chez les vingt-deux (22) survivants qui ont participé à cette recherche, la majorité a été victime de la traite de personnes pour la première fois entre l'âge de treize (13) et de dix-huit (18) ans. Les participantes décrivent une grande variété de relations avec leurs trafiquants et diverses situations par lesquelles elles sont devenues victimes de la traite de personnes dans cette tranche d'âge précise. Une (1) participante a révélé qu'elle avait treize (13) ans lorsqu'elle a quitté le domicile de sa famille violente et qu'elle avait besoin d'argent pour subvenir à ses besoins. Une autre participante raconte avoir été maltraitée à l'âge de seize (16) ans par un professeur du premier cycle d'une école secondaire, qui l'a ensuite soumise aux exactions d'autres personnes. Une participante âgée de quatorze (14) ans au moment où elle fait l'objet de la traite de personnes a déclaré que son amie en avait été victime et que son petit ami l'avait initiée à la traite de personnes.

Les trafiquants exploitent la vulnérabilité des mineurs, en particulier ceux qui n'ont pas le soutien nécessaire de la part de leur famille ou de leurs relations sociales. Lors de leurs entretiens, les participantes ont plusieurs fois souligné l'importance de soutenir les jeunes, et surtout ceux qui sont à risque, en leur dispensant une éducation axée sur la sensibilisation et la prévention, parce qu'elles ont elles-mêmes été des jeunes à risque. Ils sont passés entre les mailles du filet et veulent éviter que cela ne se reproduise.

### La traite de personnes n'a pas de cause unique, mais un milieu familial instable ou négatif en constitue un facteur commun

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les défis, les obstacles et les influences négatives qu'elles affrontaient au moment où elles ont commencé à être victimes de la traite de personnes, plus de la moitié des participantes ont particulièrement mentionné un aspect négatif de leur vie familiale. Cependant, les

réponses des participantes indiquent que ce nombre est sans doute beaucoup plus élevé. Bien que toutes les participantes n'aient pas fait précisément référence à un milieu familial instable ou négatif, elles ont évoqué des facteurs tels que le sans-abrisme, des relations sociales négatives, leurs problèmes de santé mentale, leur consommation de drogues, le fait d'avoir quitté le domicile familial ou d'en avoir été chassées à un jeune âge, la consommation de drogues à la maison, les traumatismes et le fait de vivre avec un parent souffrant de problèmes de santé mentale.

Lorsqu'on les examine de plus près, tous ces facteurs indiquent que leur vie familiale n'a pas été un environnement nourrissant et sécuritaire où ils pouvaient évoluer en tant que personnes saines. Les problèmes de santé mentale et la consommation de drogues à un jeune âge attestent à eux seuls du recours à des stratégies d'adaptation pour l'autorégulation émotionnelle. Le sans-abrisme, le départ de la maison ou le fait d'en être chassé à un jeune âge illustrent de façon évidente que quelque chose n'allait pas à la maison.

Grandir dans un foyer où l'on consomme sur place de la drogue, par exemple, indique que les parents ou les tuteurs étaient eux-mêmes incapables de réguler correctement leurs émotions négatives, ce qui a entraîné un état émotionnel négatif persistant chez leurs enfants (Maté 2018). Cet environnement conduira très probablement à une dysrégulation émotionnelle chez le jeune, car les enfants dépendent des adultes pour les aider à concevoir des stratégies efficaces d'autorégulation lors des premières années de leur développement, à la fois sur le plan biologique et social, pour qu'ils puissent fonctionner sainement à l'âge adulte. Il en va de même pour les enfants qui vivent avec un parent souffrant de troubles mentaux : le besoin biologique et social de l'enfant d'avoir accès à un adulte émotionnellement mûr et capable d'autorégulation pour un sain développement cérébral n'est pas satisfait.

Fondamentalement, les facteurs que les participantes ont cernés comme les rendant vulnérables à la traite de personnes, tels qu'un milieu familial négatif, sont des circonstances qui ont probablement mené à un traumatisme dans la petite enfance. Certaines participantes ont utilisé ce terme lorsqu'elles ont répondu à la question sur les défis, les obstacles et les influences négatives qu'elles affrontaient au moment où elles ont été victimes de la traite de personnes. Les participantes ont décrit les circonstances très stressantes et chaotiques de leur enfance, où manquaient souvent la chaleur et la stabilité dont un enfant a besoin pour grandir en bonne santé mentale, émotionnelle et physique. Les effets d'une exposition continue à un environnement malsain et défavorable pendant l'enfance sont des traumatismes (Maté 2003; van der Kolk 2014), qui peuvent se manifester par des comportements à risque, de l'automutilation, un manque de jugement et une incapacité à établir des liens sains et significatifs avec les autres.

### [Des soins inspirés de l'expérience vécue et qui tiennent compte des traumatismes sont des soutiens essentiels pour les survivantes de la traite de personnes](#)

Les survivantes ont répété tout au long de l'étude que les meilleurs soins dont elles avaient pu bénéficier avaient été prodigués par un personnel sensibilisé aux traumatismes et, en particulier, par un personnel ayant eu cette expérience de la traite de personnes. Les participantes ont également évoqué le fait d'avoir été regroupées dans des programmes ou des services, tels que les groupes de soutien aux victimes de violence domestique, où elles n'avaient pas leur place et ne pouvaient se reconnaître.

L'empathie et le fait de n'être pas jugé sont des éléments essentiels de la guérison. Les participantes ont parlé d'un sentiment d'isolement, de honte et du syndrome de l'imposteur. Le fait de recevoir le soutien d'une personne ayant vécu un traumatisme semblable assure une compréhension approfondie qui permet aux survivantes de se sentir enfin libres d'être eux-mêmes sans être jugés. Le fait de recevoir un soutien libre de tout jugement peut être transformateur, car les survivantes ont bénéficié d'un environnement sûr et sécurisé, d'une relation saine et d'un rapport d'entraide. Le membre du personnel ayant de l'expérience vécue agit comme un modèle qui devient une source d'inspiration et de pertinence pour les survivantes. Par conséquent, la relation elle-même devient thérapeutique.

Le stress financier exerce une pression importante dans la vie des survivantes quand elles s'en sont sorties, et peut les conduire à redevenir des travailleuses sexuelles et à s'exposer à une réexploitation

Même si les participantes ont réussi à échapper à la traite de personnes, leur vie reste marquée par le traumatisme causé par ces expériences. Les défis les plus courants et les plus importants auxquels les participantes sont actuellement confrontées sont les problèmes de santé mentale, les amitiés ou les relations saines, les finances et le traitement du traumatisme ou le fait de le revivre. Cette combinaison de facteurs crée un environnement qui exerce une influence négative sur les survivantes.

De nombreuses participantes ont évoqué une enfance difficile qui les a probablement empêchés de réguler leurs émotions, faute d'influences positives à la maison ou ailleurs pouvant soutenir ce développement. Le traumatisme lié à la traite de personnes ne fait qu'affaiblir cette compétence psychologique, ce qui hausse la probabilité d'abus de substances, de comportements à risque et d'une plus grande instabilité. Forger des relations et des liens sains dans le monde « normal » devient donc moins probable pour eux, ce qui compromet encore davantage leur capacité à se soutenir émotionnellement et financièrement ainsi qu'à y survivre. Certaines participantes ont également évoqué les difficultés qu'elles éprouvent à gérer les symptômes de traumatisme, tels que le TSPT, la récurrence, des cauchemars, des troubles du sommeil et de l'anxiété permanente. Ces facteurs ne font qu'ajouter aux défis apparemment insurmontables auxquels sont confrontées nombre de ces femmes.

La majorité des participantes ont indiqué que les finances ou la difficulté d'accéder à un emploi stable constituaient un défi ou un obstacle majeur. Les problèmes complexes qui confrontent ces femmes et la lutte qu'elles mènent pour subvenir à leurs besoins sans aide financière continuent de les exposer au risque d'exploitation. La majorité des participantes ont indiqué qu'elles s'étaient livrées à des activités sexuelles consensuelles après s'être affranchies de la traite de personnes, activités qu'elles ont décrites comme étant temporaires et intermittentes, et parfois attribuables à leur situation, par exemple en raison de pressions financières croissantes.

## CONCLUSION

Cette population particulière a connu, et continue de connaître, un degré élevé de vulnérabilité par rapport à la population générale. La probabilité d'un traumatisme dans la petite enfance en raison d'un environnement familial instable a induit un fort degré de vulnérabilité à un jeune âge, que les trafiquants ont exploité à leur propre profit. Le traumatisme consécutif qu'a engendré la traite de personnes n'a fait qu'ajouter à cette vulnérabilité.

Depuis qu'elles ont échappé à la traite de personnes, les participantes continuent à vivre dans l'ombre de cette expérience, et essuient les conséquences d'une jeune vie perturbée par l'exploitation sexuelle. Bon nombre d'entre eux n'ont pas les compétences requises, qu'elles soient professionnelles ou interpersonnelles, pour s'adapter à un emploi qui ne comporte pas de danse, d'effeuillage ou de travail sexuel. Certains participantes ont souligné que leur curriculum vitae comportait de grandes lacunes en matière d'emploi. Une (1) participante a expliqué qu'elle n'avait pas terminé ses études secondaires parce qu'elle avait été victime de la traite de personnes à un très jeune âge, et la plupart des participantes ont invoqué la lutte mentale et émotionnelle importante qu'elles mènent pour s'adapter à la « vie normale ».

Si ces femmes continuent à bénéficier d'un soutien, de nombreuses victimes de la traite de personnes ne jouiront pas des mêmes possibilités. Les participantes ont évoqué la nécessité de sensibiliser davantage le public à la traite de personnes et de mettre en œuvre des programmes de prévention, en particulier pour les jeunes à risque, afin d'éviter que la traite de personnes ne fasse d'autres victimes. Ces femmes ont décrit de

manière très détaillée cet aspect très sombre de notre monde, un appel à l'action pour que cesse la traite de personnes à des fins sexuelles.

## RÉFÉRENCES

- Badets, N., et C. Wichmann. *Examen du programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP)*. Produit n° J4-111/2022F-PDF du Ministère de la Justice Canada. 2022. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/epmlcp-rmapi/index.html>
- Centre de toxicomanie et de santé mentale. « Posttraumatic Stress Disorder PTSD ». s.d. Consulté à l'adresse : <https://www.camh.ca/en/health-info/mental-illness-and-addiction-index/posttraumatic-stress-disorder>
- Hayes, M. « How does intimate partner violence affect women's brains? Scientists, social workers advocate for more research. » *The Globe and Mail*, le 28 décembre 2022.
- Maté, G. *When the body says no: The cost of hidden stress*, A.A. Knopf Canada, 2003.
- Maté, G. *In the realm of hungry ghosts*, Vermilion, 2018.
- Ministère de la Justice Canada. *Document technique : Projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel pour donner suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Procureur général du Canada c. Bedford et apportant des modifications à d'autres lois en conséquence*, Ottawa (Ontario), 2014. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/protect/index.html>.
- Sécurité publique Canada. *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024*. Ottawa (Ontario), 2009. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2019-ntnl-strtg-hmnn-trffc/index-fr.aspx>.
- van der Kolk, B. A. *The body keeps the score: Brain, mind, and body in the healing of trauma*, Viking, 2014.
- United Nations Office on Drugs and Crime. « Human Trafficking ». s.d. <https://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/crime.html>

## ANNEXE A : QUESTIONS D'ENTREVUE

### Première partie : Caractéristiques de l'échantillon

- Genre
- Origine ethnique
- Avec combien de trafiquants avez-vous eu affaire?
- Combien de fois avez-vous été victime de la traite de personnes?
- À quel âge avez-vous été victime de la traite de personnes pour la première fois?
- Combien de temps la traite de personnes a-t-elle duré avant que vous ne réussissiez à vous en sortir?
- Combien de fois avez-vous tenté de vous en sortir avant d'y parvenir?
- Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à bénéficier d'un soutien?
- Depuis combien d'années avez-vous du soutien ou y avez-vous accédé?

### Deuxième partie : Début de la traite de personnes

- Comment vous êtes-vous retrouvé victime de la traite de personnes?
- Quelle était la nature de votre relation avec votre trafiquant?
- Quelles ont été les influences positives pendant cette période de votre vie?
- Quels ont été les défis, les obstacles et les influences négatives dans votre vie?

### Troisième partie : Pendant la traite et sortie de la traite de personnes

- S'il y a eu de la violence, qui l'a perpétrée?
- Avez-vous déjà travaillé avec d'autres personnes qui fournissaient des services sexuels? Était-ce un choix et, si c'est le cas, pourquoi l'avez-vous fait?
- Vous a-t-on aidé à vous en sortir ou l'avez-vous fait vous-même?
- Croyez-vous y avoir échappé par choix?
- Quels sont les soutiens dont vous aviez connaissance avant de vous affranchir de la traite de personnes?
- À quel moment de votre vie avez-vous eu accès ou essayé d'avoir accès à ces soutiens (par exemple, avant de vous en sortir, en y échappant, ou après)? Si c'est après, combien de temps est-ce après?
- Les soutiens auxquels vous avez eu accès vous ont-ils été utiles?
- Quels soutiens ne vous ont pas été utiles?
- Quels soutiens auriez trouvés utiles, qui n'étaient pas offerts?

### Quatrième partie : Après s'être affranchies de la traite de personnes

- Quelles sont les influences positives dans votre vie actuelle?
- Quels sont les défis, les obstacles et les influences négatives dans votre vie actuelle?
- Depuis que vous avez échappé à la traite de personnes, quels sont les défis les plus importants qui ont surgi?
- Quels ont été les soutiens ou les ressources les plus utiles après avoir échappé à la traite de personnes?
- Avez-vous fourni des services sexuels consentis après qu'a cessé la traite de personnes?
- Vous adonnez-vous encore au travail sexuel consenti? Voulez-vous continuer à le faire?

## Cinquième partie : Les mots des survivantes

- Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez me demander en tant qu'intervieweur ou y a-t-il d'autres renseignements dont vous aimeriez nous faire part?
- Que diriez-vous aux politiciens ou aux bureaucrates au sujet de votre expérience?

## ANNEXE B : LES MOTS DES SURVIVANTES

L'enquêteur a demandé aux survivantes si elles souhaitaient partager d'autres informations. Leurs réponses ont été les suivantes :

- « Il n'y a pas assez de sensibilisation dans les clubs d'effeuillage – en fait, il n'y en a aucune. Les gens pourraient bénéficier d'un soutien s'ils savaient qu'il existe. » – Participante n° 1
- « La punition de tous les trafiquants devrait être plus sévère et les peines plus longues. » – Participante n° 6
- « Je ne me suis jamais sentie digne de quoi que ce soit. On a l'impression que le gouvernement attend que les gens meurent pour leur verser moins d'argent. On ne devrait pas avoir à remplir des conditions pour obtenir de l'aide. » – Participante n° 7
- « Je voudrais voir plus souvent des experts qui ont vécu l'expérience. » – Participante n° 12
- « On devrait faire plus d'éducation sur la traite de personnes, car l'enjeu est souvent glorifié, et les gens doivent savoir ce qui se passe réellement. » – Participante n° 13
- « J'aimerais que le gouvernement fédéral en fasse davantage. On a annoncé qu'il y aurait une table ronde sur l'expérience vécue, et nous n'avons encore rien vu se concrétiser. » – Participante n° 21

Les survivants ont également eu l'occasion de parler de leur expérience à des politiciens ou à des bureaucrates et voici les réponses qu'ils ont données :

- « Nous devons prévenir la traite de personnes en éduquant les enfants et les jeunes, surtout les enfants et les jeunes à risque. Les travailleurs du sexe, les victimes de la traite et les survivants ont beaucoup à donner en retour, nous valons beaucoup plus que ce qui nous est arrivé. J'étais une droguée, je vivais dans la rue, et regardez qui je suis devenue maintenant. Je me suis sentie ignorée, oubliée et inférieure. Je suis devenue sobre, j'ai reçu l'aide et le soutien dont j'avais besoin, et j'ai tellement à offrir à la société.  
La police et les professionnels de la santé ont besoin de plus d'éducation et d'une meilleure formation à la sensibilité au sujet de la traite de personnes. La police m'a souvent vu avec des bleus après avoir été battue, et personne ne m'a aidée. La police aurait pu m'aider. Les enfants et les adolescents à risque ont besoin d'un soutien immédiat pour éviter de devenir victimes de la traite. Les jeunes filles ont également besoin de modèles masculins positifs. Les enfants passent entre les mailles du filet, alors que le filet devrait être plus serré. Des mineures font de l'effeuillage, mais personne n'intervient, personne ne les aide. Nous avons besoin de plus de ressources et de meilleurs délais d'attente pour les traitements, surtout pour les cas graves de toxicomanie. Cessez de réduire les services. Nous aidons d'autres pays, mais qu'en est-il de nos concitoyens? Personne ici ne devrait avoir faim ni se retrouver à la rue. » – Participante n° 1
- « Les lois en vigueur sont convenables. Je veux que les gens puissent pratiquer le travail du sexe s'ils le souhaitent. Par contre, la traite de personnes ne doit jamais devenir une activité légale. Je veux simplement que les victimes et les personnes survivantes soient en sécurité et soutenues. J'ai l'impression que peu de gens savent à quel point la traite des personnes est intense et discrète. Cela se passe sous vos yeux. Les victimes de la traite ont besoin d'un soutien plus rapide, notamment sur le plan financier. Le programme l'Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ne constituent pas un salaire de subsistance. Les mesures de

soutien sont excellentes, mais il faut davantage de financement. Où est passé tout cet argent dont parlent les médias? Je suis reconnaissante pour ce que j'ai, mais ce n'est pas facile, surtout après avoir vu tout l'argent en jeu. La traite de personnes provoque des traumatismes considérables, et le chemin vers la guérison est long. Trop d'obstacles entravent l'accès à du soutien comme OT, POSPH et d'autres aides financières. De plus, il existe des préjugés lorsque l'on touche des aides comme OT ou POSPH. Nous essayons simplement de nous en sortir. Si nous ne bénéficions pas d'un soutien financier adéquat, nous risquons d'être réexploitées pour joindre les deux bouts. » – Participante n° 2

- « Dans l'ensemble, tout ce qui concerne la sécurité, le bien-être et la survie des victimes de violences sexuelles n'est pas suffisamment pris en compte en termes de financement public. Je me souviens avoir lu un article indiquant que le premier ministre avait réduit le financement fédéral destiné à l'aide aux victimes de la traite de personnes. J'en ai eu la nausée. C'était décourageant de constater qu'un problème nécessitant plus d'attention et de soutien se retrouvait, au final, avec encore moins de ressources. J'ai le sentiment que les premières nécessités devraient être financées par le gouvernement fédéral, afin de simplement survivre et ne pas empiéter sur les autres dépenses des travailleurs sociaux qui aident leurs clients. Doug Ford a supprimé l'indemnisation des victimes. Si j'avais pu recevoir cette somme après avoir tout perdu, j'aurais eu un avantage pour trouver mon propre logement, faire mes études et me libérer de l'aide financière du POSPH beaucoup plus tôt.
- Je pense qu'il faut mieux sensibiliser les autorités à la traite de personnes. Les juges, les procureurs, les avocats, la police, les commissions des libérations conditionnelles, tous ceux qui ont leur mot à dire dans ces affaires devraient être formés de manière convenable, de préférence par les personnes survivantes elles-mêmes. J'ai pu constater, par ma propre expérience et celle d'autres personnes, que nos trafiquants ne purgent que de courtes peines, et ce dans les cas où ils purgent des peines. Quelle que soit la raison de leur libération anticipée, l'effet qu'elle a sur leurs victimes est inimaginable. Le fait de savoir que la personne ayant accordé une remise en liberté anticipée n'a pas tenu compte de la sécurité et du bien-être de la survivante, ni de ceux du grand public. Les individus qui ont la capacité de faire la traite d'une autre personne ne sont pas réhabilités au bout d'un an ou deux. Ils sortiront, récidiveront et poursuivront un cercle vicieux parce qu'ils ne subissent pas les conséquences de leurs actes et qu'ils ne sont pas du genre à se laisser réhabiliter. Si vous pouvez faire la traite de personnes, vous n'avez absolument aucun respect pour la vie ou la sécurité humaine et, statistiquement, vous récidiverez. Je veux croire que cela a quelque chose à voir avec le manque d'éducation des preneurs de décisions, plutôt qu'avec le manque d'empathie envers le grand public et ses victimes.  
Je sais que des changements ont été apportés l'an dernier en Ontario pour soutenir les personnes survivantes, mais je n'ai toujours pas l'impression que c'est suffisant. Je ne serai peut-être jamais satisfaite, mais je crois tout de même que l'on peut faire beaucoup plus, surtout compte tenu du fait que l'Ontario est l'une des plaques tournantes de la traite de personnes au Canada. Nos travailleurs sociaux ont besoin d'aide pour soutenir les victimes et les survivantes. Les survivantes doivent savoir qu'elles ne sont pas une affaire de plus à gagner et que leur vie compte plus que le fait de gagner un procès. Aucune des statistiques disponibles sur la traite de personnes n'est exacte; pour chaque survivante, il y a trois victimes qui ne se manifesteront jamais ou dont on n'entendra plus jamais parler.
- Il faut mieux faire connaître l'accès à l'aide pour les victimes. Bien que j'aie eu beaucoup de chance d'y avoir accès, je ne savais même pas qu'il existait une aide autre que celle de la police. Si j'avais seulement appelé la police, cela aurait pu mettre ma vie encore plus en danger. C'est la réalité des victimes. Les hôtels, les bars, les banques, les foyers de groupe et tous les endroits où un trafiquant et une victime peuvent se trouver doivent recevoir une formation adéquate sur la manière de cerner un cas possible de traite de personnes. Le gouvernement devrait financer des choses telles que la

fourniture de produits de première nécessité aux victimes qui sortent de la traite, qu'il s'agisse de vêtements, de nourriture, de meubles, d'un logement sûr, de tout ce qui peut aider une victime à non seulement être en sécurité, mais aussi à se sentir en sécurité. Plus une personne sortant de la traite se sent en sécurité, moins elle risque de retomber entre les mains d'un proxénète qui lui fournira des vêtements et des repas. On ne parle pas assez de la façon dont les personnes survivantes choisissent de survivre, que ce soit en tombant ou en retombant dans la toxicomanie, les problèmes de santé mentale extrêmes, les troubles de l'alimentation ou le fait de commettre des délits pour survivre (par exemple, le vol). Les survivantes ressentent le besoin de reprendre le contrôle par des moyens non progressifs et finissent par ne pas pouvoir obtenir cette aide par manque de moyens financiers ou par obligation d'obtenir des soins de base dans un établissement de santé mentale, où elles sont placées sur une liste d'attente de plusieurs mois et où l'aide ne tient pas compte des traumatismes. Il faut financer la privatisation des soins avec des spécialistes tenant compte des traumatismes. L'an dernier, j'ai vu une amie faire une surdose. En fait, nous avons été secourues le même jour dans des villes différentes. Elle avait essayé de recevoir de l'aide pour des problèmes de santé mentale qui l'avaient conduite à la toxicomanie, mais elle avait été placée sur une liste d'attente qui l'aura, ultimement, tuée. Elle n'est pas du tout la seule survivante qui finit par mourir en essayant d'apprendre à vivre après avoir été victime de la traite. Elle n'avait pas les moyens d'aller dans un établissement de santé privé et toutes ses tentatives pour obtenir des soins payés par le POSPH ont échoué. Il faut que les survivants aient un meilleur accès à ces services. Comment se fait-il qu'une personne puisse survivre à un traumatisme horrible, mais qu'elle meure ensuite parce qu'elle ne peut pas recevoir de l'aide? » – Participante n° 3

- « Ce monde est effrayant. Les préjugés sont tellement ancrés et il faut être normal. Mais en fait il n'y a pas de normalité. La traite de personnes est omniprésente, peu importe la race, la religion, la culture ou le statut social. Elle ne concerne pas seulement les gens pauvres. Le statut n'a pas d'importance, que l'on soit victime ou bourreau. Les acheteurs de sexe sont également tous différents. Si nous avons des ressources, il serait plus facile de créer notre propre entreprise. Je m'en sortirais mieux. J'aurais pu utiliser les compétences transférables issues de mon traumatisme pour gagner de l'argent légalement. Il m'a fallu toucher le fond pour aimer la vie. Il pourrait toujours y avoir quelque chose de pire. Je n'ai pas peur de lutter, je sais qu'il y a toujours un moyen de s'en sortir. Certaines personnes n'ont pas de soutien, d'autres en ont. N'importe qui peut être victime de la traite, l'argent est très addictif. » – Participante n° 4
- « La vente de services sexuels devrait être légale, mais la traite de personnes ne devrait pas l'être. Les travailleurs du sexe doivent être protégés dans le commerce du sexe. Cette protection ne doit pas être assurée par un proxénète. Le gouvernement ne devrait pas non plus être le proxénète des travailleurs du sexe. Il faut davantage d'aide financière pour les victimes de la traite de personnes. Nous avons gagné beaucoup d'argent, puis on nous l'a enlevé. C'est comme si nous avions travaillé pour rien. On m'a même volé ma Prestation canadienne d'urgence. Nous devrions pouvoir le prouver devant un tribunal et récupérer notre argent. » – Participante n° 5
- « La traite de personnes doit être abordée d'une manière plus humaine, et pas seulement derrière un bureau. Il faut assurer la sécurité des travailleurs du sexe. Ce n'est pas parce qu'un phénomène reste dans l'ombre qu'il n'existe pas. » – Participante n° 6
- « J'aimerais qu'ils essaient de vivre de l'aide sociale pendant un certain temps pour savoir ce que c'est. Ils nous laissent pratiquement mourir. Ils essaient de faire en sorte que nous acceptions un petit chèque qui ne nous permet même pas de vivre convenablement. Ils nous obligent constamment à faire des choses pour obtenir du soutien. C'est impossible. Les politiciens n'ont pas tout perdu comme nous. En fait, ils nous ressemblent plus qu'ils ne le croient. » – Participante n° 7
- « Ce que j'ai vécu ne me définit pas et je vais bientôt remonter la pente. » – Participante n° 8

- « Il faut aider plus souvent les jeunes qui ont des difficultés à s'adapter, et pas seulement ceux qui se conforment. Il faut examiner ce qui est imposé aux jeunes et considérer la personne dans son ensemble. La vie n'est pas rose pour les personnes vivant avec un traumatisme sexuel, elle est un désastre. » – Participante n° 9
- « Personne ne devrait avoir à subir cela. Les victimes se font manipuler sans même s'en rendre compte. » – Participante n° 10
- « Il pourrait s'agir de votre enfant. On n'en parle pas assez. Les femmes ont peur. Il pourrait s'agir de votre tante ou d'une personne âgée d'aussi peu que 12 ans. Nous avons besoin de plus de ressources pour aider ces filles. » – Participante n° 11
- « Il faut mettre l'accent sur les filles et ce qu'elles vivent plutôt que sur l'argent. Le gouvernement ne devrait pas gagner d'argent grâce au commerce du sexe. Il faut renforcer la sécurité et les hôtels doivent vérifier les antécédents pour assurer la sécurité. Il faut du soutien de partout dans le monde. » – Participante n° 13
- « J'aimerais qu'ils sachent ce qu'il en est réellement. La traite de personnes n'est pas comme dans les films. Il faut mieux comprendre les traumatismes à long terme qui en découlent. » – Participante n° 14
- « J'aimerais qu'ils sachent que nous avons besoin d'une aide appropriée pour nous rétablir complètement. Aider les gens, c'est bien, mais il faut aussi faire de la prévention dans la société. Il faut aider les gens à s'intégrer dans la société. Les victimes de la traite de personnes ont généralement une histoire à raconter et nous devons nous attaquer aux causes profondes. » – Participante n° 15
- « La traite des personnes est partout! Il y a beaucoup de gens à sauver. Les organismes de lutte contre la traite de personnes devraient bénéficier d'un financement permanent pour pouvoir aider toutes les victimes. Si je le pouvais, je ferais le travail moi-même. » – Participante n° 16
- « J'aimerais qu'ils comprennent que ce n'est pas toujours de notre faute. La situation nous est imposée. La plupart du temps, nous en arrivons là lorsque nous n'avons nulle part où aller et que nous ne pouvons pas nous loger. » – Participante n° 17
- « Les jeunes de 16 à 25 ans ont besoin de plus de soutien. Ils ne devraient pas avoir à le chercher, il faudrait plutôt leur en offrir presque automatiquement. Souvent, il est très difficile de demander de l'aide, alors ce serait bien d'en recevoir automatiquement. » – Participante n° 18
- « Je pense qu'il faut offrir davantage de soutien aux jeunes dans les écoles. Il est important d'informer les jeunes sur la traite de personnes et la santé mentale, et de les y sensibiliser. Ce serait également bien de pouvoir bénéficier d'un soutien individuel et pas toujours d'un soutien de groupe dans les écoles. » – Participante n° 19
- « Les gens doivent être plus sensibles et ne pas être si durs. On ne sait jamais ce qu'une personne a vécu, alors il faut davantage faire preuve de bienveillance. Il faut arrêter d'humilier les victimes. Il faut plus de soutien pour les survivants. C'est tellement traumatisant et il y a beaucoup de victimes. » – Participante n° 20
- « Il faut améliorer l'accès aux logements d'urgence et aux maisons de transition. » – Participante n° 21
- « On ne peut pas vraiment comprendre toute l'ampleur de la traite de personnes si on ne l'a pas vécue. Elle est omniprésente. Nous vivons avec tellement de honte et de culpabilité, et la plupart du temps, la société amplifie cette honte. C'est une bonne chose que vous commenciez à reconnaître l'incidence de la traite de personnes, mais vous devez continuer à soutenir les victimes et aussi les jeunes qui deviennent des trafiquants. » – Participante n° 22

## ANNEX C : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Tableau 1 : L'âge des participantes à l'étude au début de la traite de personnes

L'âge des participantes au début de la traite de personnes	Nombre de participantes
13 à 15 ans	5
16 à 18 ans	10
19 à 21 ans	4
22 à 25 ans	3
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 2 : Nombre de trafiquants selon les participantes à l'étude

Nombre de trafiquants	Nombre de participantes
1 à 3 trafiquants	11
4 à 5 trafiquants	9
6 trafiquants ou plus	2
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 3 : Nombre de fois les participantes à l'étude ont été victimes de la traite de personnes

Nombre de fois les participantes ont été victimes de la traite de personnes	Nombre de participantes
1 fois	5
2 fois	8
3 fois	4
4 fois	3
5 fois ou plus	2
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 4 : Nombre de tentatives de quitter la traite de personnes avant leur affranchissement

Nombre de tentatives de quitter la traite de personnes	Nombre de participantes
Pas de tentatives	1
1 tentative	1
2 tentatives	0
3 tentatives	6
4 tentatives	2
5 tentatives ou plus	12
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 5 : Nombre d'années que les participantes à l'étude ont été victimes de la traite de personnes

Nombre d'années que les participantes ont été victimes de la traite de personnes	Nombre de participantes
Moins d'un an	2
1 à 3 ans	8
3 à 6 ans	5
6 à 9 ans	4
Plus que 9 ans	2
Non déclaré	1
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 6 : Nombre de participantes à l'étude qui se sont affranchies de la traite de personnes avec ou sans soutien

Affranchissement avec ou sans soutien	Nombre de participantes
---------------------------------------	-------------------------

Avec soutien	11
Sans soutien	11
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 7 : L'âge des participantes à l'étude la première fois qu'elles ont eu accès à un soutien

L'âge des participantes	Nombre de participantes
17 à 19 ans	8
20 à 25 ans	5
26 à 29 ans	2
30 à 35 ans	5
36 ans ou plus	2
<b>Total</b>	<b>22</b>

Tableau 8 : Nombre d'années les participantes à l'étude ont eu accès ou ont accédé au soutien

Nombre d'années les participantes ont accédé au soutien	Nombre de participantes
Moins d'un an	2
1 à 3 ans	5
3 à 5 ans	11
5 à 7 ans	3
N'ayant pas lieu de figurer	1
<b>Total</b>	<b>22</b>